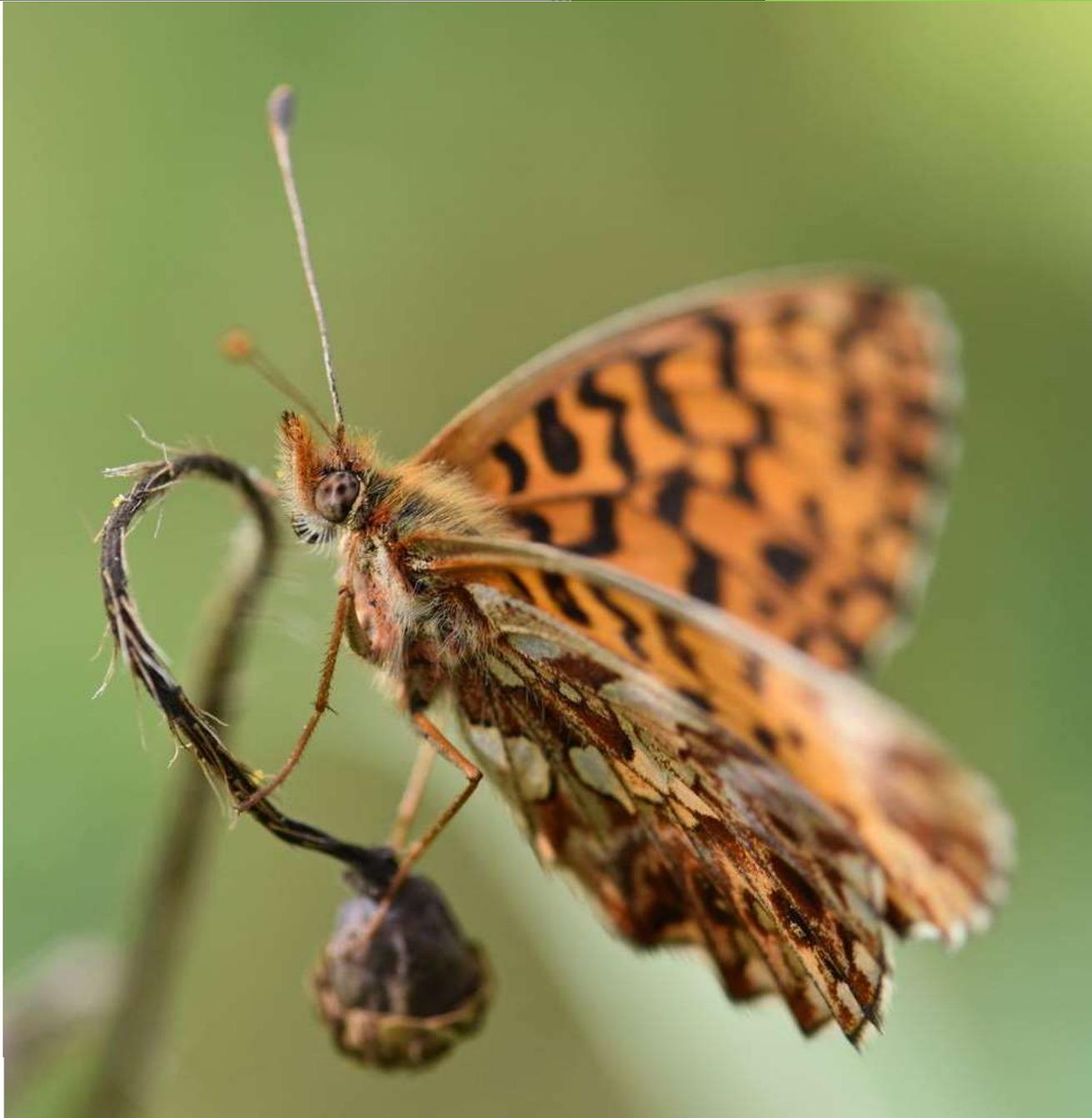


Lac de chaux de Bansat

Plan de gestion 2022-2029

Version 30/08/2022



Boloria dia – La Petite violette
@Thibaut DELSINNE- SHNAO



Parc
naturel
régional
Livradois-Forez



Rédaction : ROCHE Andréa,
Anne Malet, Manon Lambert
Relecture : CHALEIL Serge

Table des matières

I.	Etat des lieux	3
1.	Description du site	3
A.	Intérêt de préservation	3
B.	Localisation.....	4
C.	Territoire.....	5
2.	Description des composantes de l'écosystème.....	8
A.	Climatologie :.....	8
B.	Situation Topographique et géologique :.....	11
C.	Hydrographie :.....	16
D.	Biodiversité.....	17
3.	Description du paysage (lien homme /nature)	35
A.	Activités humaines de la zone	35
B.	Accueil du public et intérêt pédagogique	35
C.	Potentiel du site	35
II.	Enjeux et objectifs	36
1.	Enjeu Habitats	36
2.	Enjeu Laineuse du Prunellier	37
3.	Enjeu Plantes Messicoles.....	37
4.	Enjeu transversal	37
II.	Objectifs.....	Erreur ! Signet non défini.
1.	Objectifs à long terme et indicateurs.....	38
A.	Enjeu Habitats :	Erreur ! Signet non défini.
2.	Objectifs opérationnels.....	Erreur ! Signet non défini.

I. Etat des lieux

1. Description du site

A. Intérêt de préservation

La commune de Bansat (département du Puy de Dôme) est adhérente au Parc naturel régional Livradois-Forez (PNRLF). Le lac de chaux de Bansat se trouve sur un plateau volcanique basaltique et il est principalement occupé par une roselière de 2,2 hectares. Il est entouré de cultures agricoles.

La Ligue de protection des oiseaux (LPO) a réalisé un premier inventaire du lac en 1993, révélant la présence de nombreux oiseaux protégés tels que le Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*). Cela a conduit l'association à proposer des aménagements à la commune pour préserver la zone, mais celle-ci n'avait pas souhaité donner suite à l'époque.

Le Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne, devenu depuis le Conservatoire d'Espaces naturels Auvergne (CEN Auvergne), a conduit par la suite une étude portant sur les lacs de chaux du territoire auvergnat et incluant le lac de Bansat. Des comités de pilotage ont eu lieu en 2005 et en 2007.

En 2011, le lac a été inclus dans le périmètre de la zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) de type 1 du Plateau de Bansat (n° 830020476). Les éléments justifiant ce classement sont les quelques pelouses remarquables résiduelles de cette plaine agricole et surtout la présence du lac de chaux et de sa phragmitaie à Pulicaire dysentérique. Celle-ci constitue un refuge essentiel permettant à une avifaune spécifique des milieux humides de nicher ou de trouver refuge durant une halte migratoire par exemple.

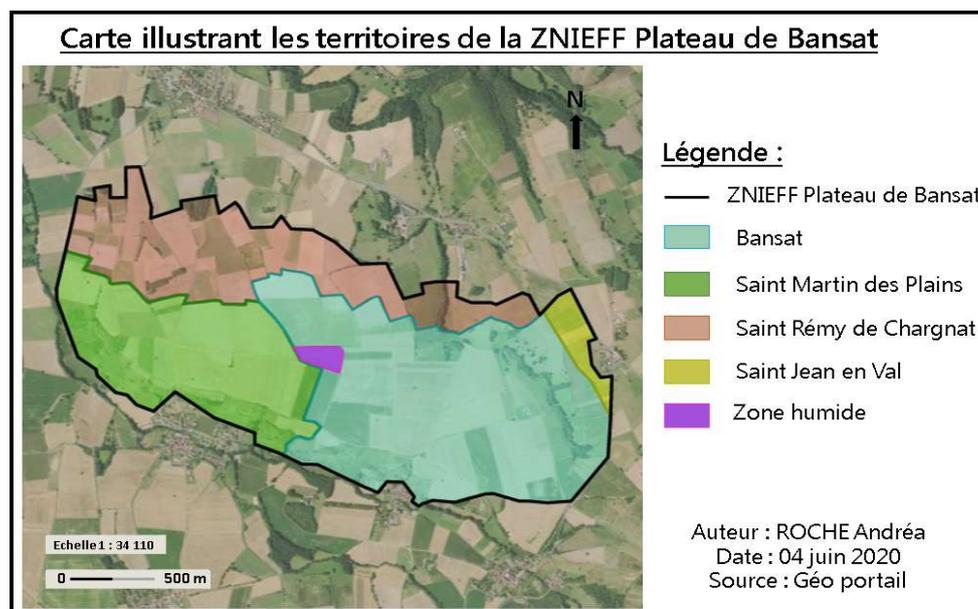


Figure n°1 : Carte illustrant les territoires de la ZNIEFF du plateau de Bansat

Plusieurs occasions ont par la suite permis à la commune et aux agents du Parc d'échanger sur l'avenir de ce lac d'exception. La nouvelle municipalité ayant une forte volonté de le préserver et de le valoriser pour ses habitants, il a été décidé de travailler sur la proposition d'un plan de gestion pour ce site. Une stagiaire a ainsi été accueillie en 2020 pour réaliser la première partie de ce travail, c'est-à-dire le diagnostic du site présenté ici.

Ces dernières années, la Fédération de chasse s'est impliquée sur le site en réalisant des plantations de haies autour du lac.

B. Localisation

Le lac de chaux est localisé sur la commune de Bansat, à proximité du hameau de Vinzelles. L'altitude moyenne est de 468 mètres au centre du lac.

Région	Auvergne-Rhône-Alpes
Département	Puy-de-Dôme
Communautés de communes ou d'agglomérations	Agglo Pays d'Issoire
Commune	Bansat



Figure n°2 : Localisation de Bansat à l'échelle nationale

Deux périmètres peuvent être décrits ici : la roselière à *Phragmites australis* (ou phragmitaie) de 2,2 hectares, comprise dans une zone humide de 3,5 hectares comportant également une couronne arbustive encerclant presque complètement la phragmitaie.

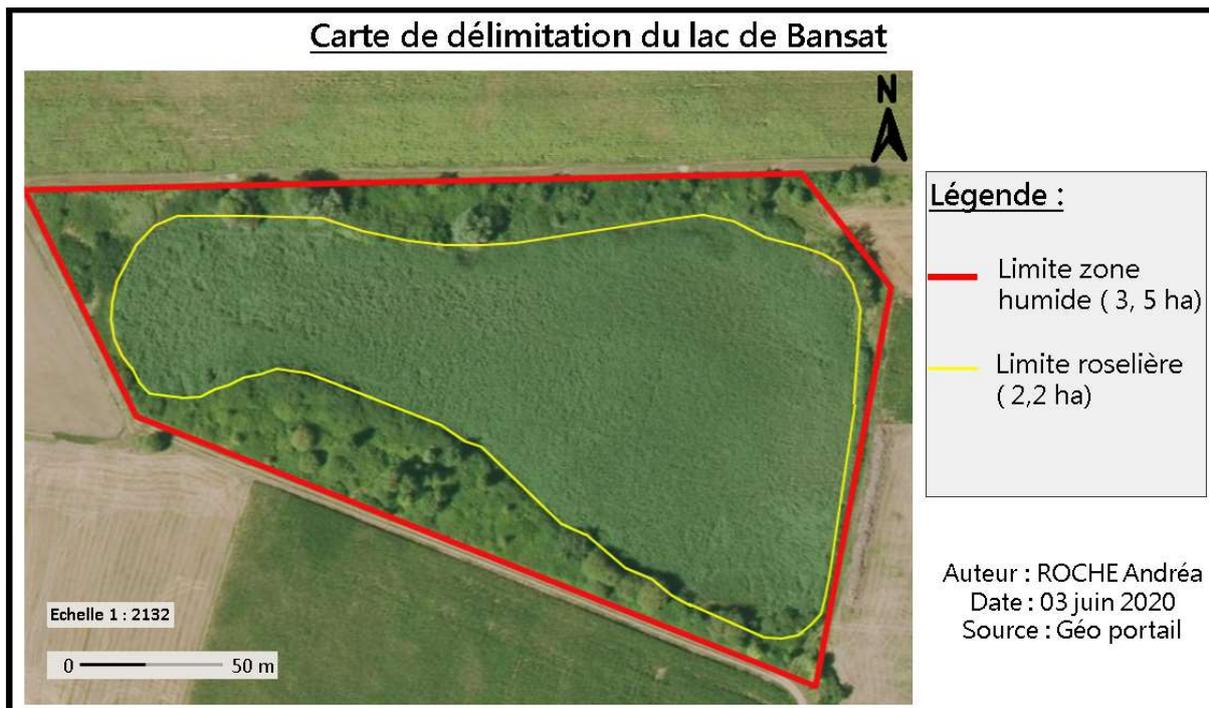


Figure n° 3 : Carte de délimitation du lac de Bansat

c. Territoire

1. RÉGIME FONCIER :

Sur la carte ci-dessous sont présentés les numéros de cadastres de chacune des parcelles limitrophes au lac. Ces terrains sont répartis sur deux communes distinctes BANSAT et SAINT MARTIN DES PLAINS.



Figure n°5 : Parcelle cadastre de la zone d'étude

Sur les 15 parcelles en contact avec le lac, 13 d'entre elles sont privées et utilisées pour des activités agricoles.

La parcelle contenant la zone humide est la parcelle n°63029000ZL0017. Il s'agit aujourd'hui d'un bien de section. La parcelle devrait faire l'objet d'un transfert vers la commune pour devenir un bien public et faciliter les opérations de gestion.

Code cadastre	Type de propriété	Propriétaire
63029000ZL0017	PUBLIC	MAIRIE
63029000ZL0015	PUBLIC	MAIRIE
63029000ZL0016	PRIVE	MIOLANE Andrée
63029000ZL0026	PRIVE	PLANCHE Robert René
63029000ZL0025	PRIVE	HOMETTE Anne Marie
63029000ZL0024	PRIVE	RODIER Pierre Antoine
63029000ZL0018	PRIVE	CRESSIN Abel Pierre
63029000ZL0014	PRIVE	AMOUREUX Christiane Marie
63029000ZL0011	PRIVE	AMOUREUX Christiane Marie
63029000ZL0012	PRIVE	AMOUREUX Christiane Marie
630029000ZL0013	PRIVE	AMOUREUX Christiane Marie
ZB0241	PRIVE	CRESSIN Abel Pierre
ZB0240	PRIVE	SIGUIER Michelle
ZB0231	PRIVE	COSTON Alix
ZB0230	PRIVE	RIGOLET Christine

Tableau n°4 : Propriété des parcelles

2. EVOLUTION HISTORIQUE ET OCCUPATION DES SOLS

- **Agriculture**

Des images aériennes de 1950 montrent déjà la vocation agricole du plateau aux alentours de la zone d'étude, et il est intéressant de constater l'impact du remembrement survenu dans les années 90 et de l'évolution des pratiques agricoles sur le paysage. Le maïs était exempt de l'agriculture locale des années 50 et celle-ci était très diversifiée avec des prairies de pâture (bovins), du maraîchage... les pratiques étaient tournées vers une agriculture à destination majoritairement vivrière.

Aujourd'hui, les sept parcelles cultivées en contact avec le lac de chaux accueillent le blé tendre d'hiver, le colza d'hiver, le maïs, l'orge d'hiver, le tournesol et le lin non textile (historique sur 3 années).

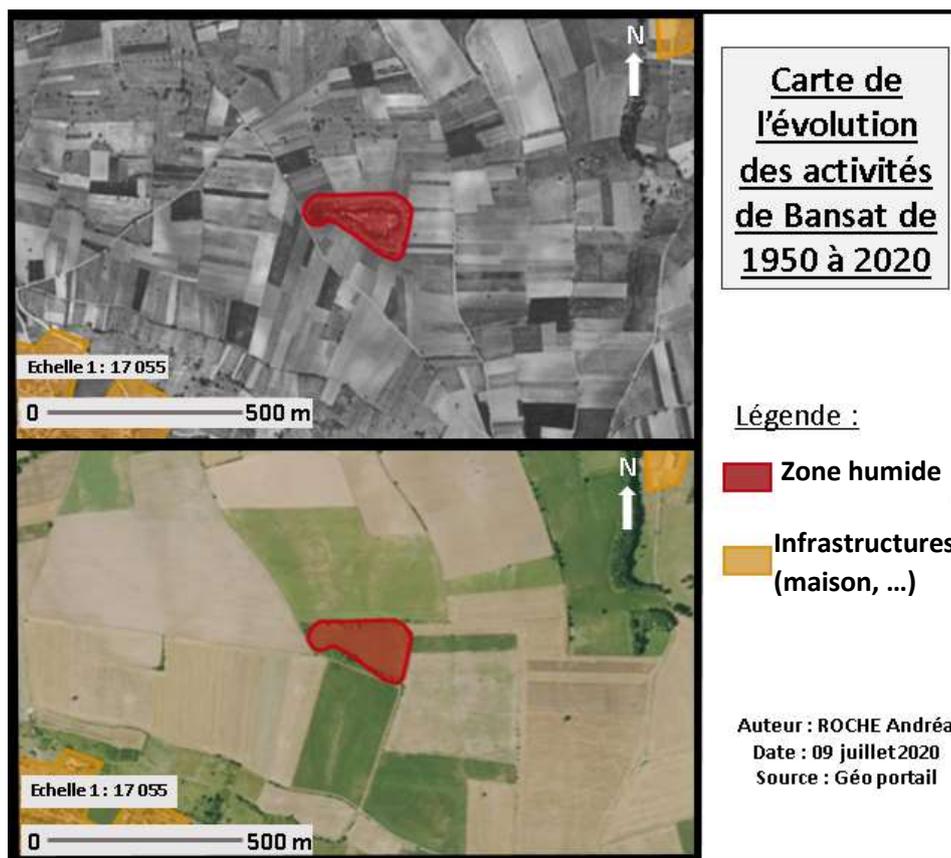


Figure n°6 : Carte de l'évolution des activités de Bansat de 1950 à 2020

La répartition de chacune de ces cultures selon le temps et la superficie en m² est représentée ci-dessous. La plus répandue pour toutes les années d'étude est le blé tendre, avec une augmentation notable entre 2016 et 2017. Le tournesol est la seconde culture la plus importante sur le site. La rotation des cultures mise en œuvre sur chaque parcelle diversifie leur couverture d'année en année.

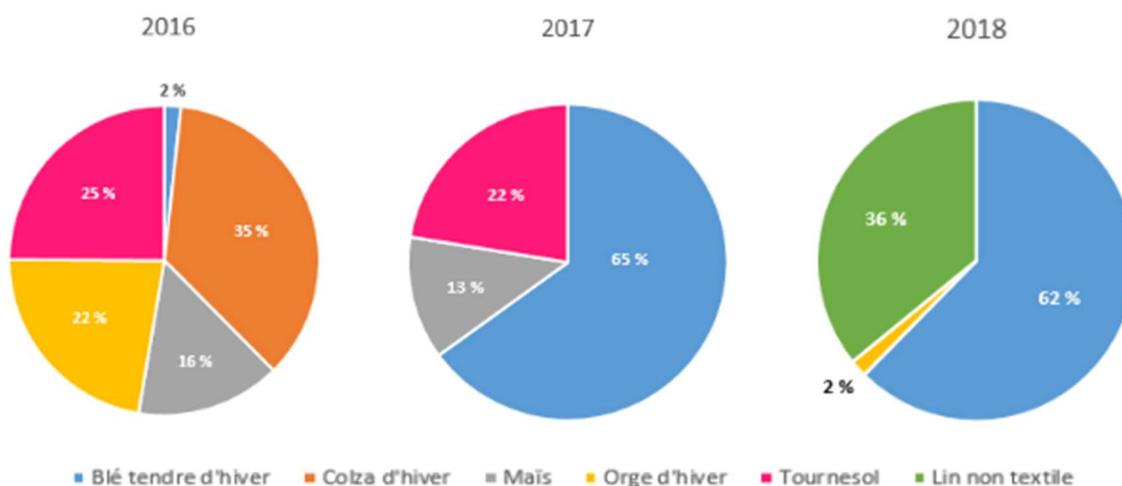


Figure n°8 : Diagramme de l'évolution des cultures agricoles plantées

Autres marqueurs de l'activité humaine :

Aucun pâturage n'a lieu à proximité du lac. Les premiers animaux sont localisés à au moins 550 m du site.

A l'ouest de la zone d'étude se trouve une plaque métallique. C'est une ouverture pour atteindre les canaux téléphoniques qui passent sous terre. Aucune ligne électrique ne passe à proximité.



Figure n°9 : Localisation plaque téléphonique sur la zone humide

2. Description des composantes de l'écosystème

A. Climatologie :

1. Pluviométrie :

Le département du Puy de Dôme possède une grande variabilité climatique. En effet, les nombreux reliefs du Massif Central lui procurent un climat aux influences à la fois continentales et océaniques. Les reliefs et fossés suivent l'axe Nord – Sud alors que les vents et intempéries suivent l'axe Est-Ouest:

- A l'ouest des reliefs du département, les pluies sont nombreuses et dues à l'effet d'altitude. Pour que les nuages puissent monter il faut qu'ils se condensent, pour à la suite avoir de nombreuses précipitations.

- A l'inverse à l'est des reliefs, les nuages doivent redescendre pour cela ils se compressent, le temps se réchauffe, il y a une désaturation et la pluie arrête de tomber. C'est l'effet de foehn.

Sauxillanges se trouve à proximité de Bansat, à l'Est de l'Allier, la pluviométrie de ces deux communes peut donc être considérée comme similaire. Sauxillanges présente une pluviométrie moyenne annuelle de 639 mm, ce qui pour comparaison est légèrement supérieur à la pluviométrie relevée à Clermont-Ferrand mais inférieur à celle de Lyon. Le diagramme ombro-thermique de cette ville est visible ci-dessous (source fr.climate-data.org).

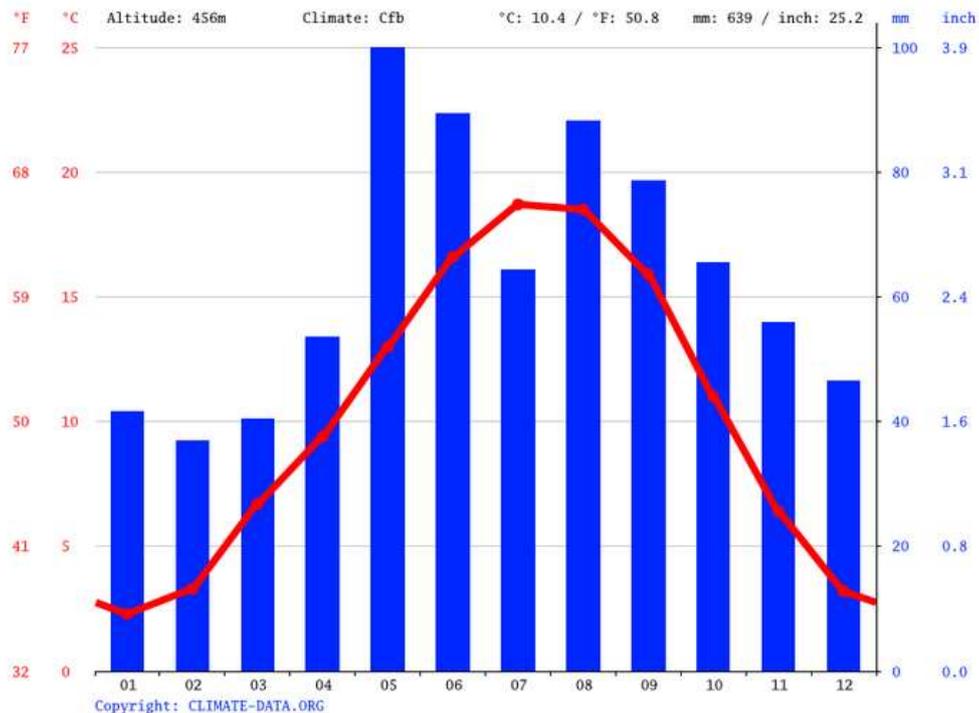


Figure n°10 : Diagramme ombro-thermique de Sauxillanges

Les mois ayant une plus grosse pluviométrie sont ceux de mai, juin, août et septembre. La saison la plus sèche est l'hiver. Le diagramme montre le parallèle entre la courbe de la température et la pluviométrie mensuelle.

Les précipitations sont la seule source d'eau connue du lac. Les données concernant Sauxillanges sont insuffisantes pour pouvoir observer une évolution au cours du temps. Une analyse a été menée sur les données de la ville d'Issoire, relativement proche de Bansat mais localisée à l'Ouest de l'Allier. Les résultats ne sont donc pas directement applicables à Bansat.

Evolution de la Pluviométrie d'Issoire

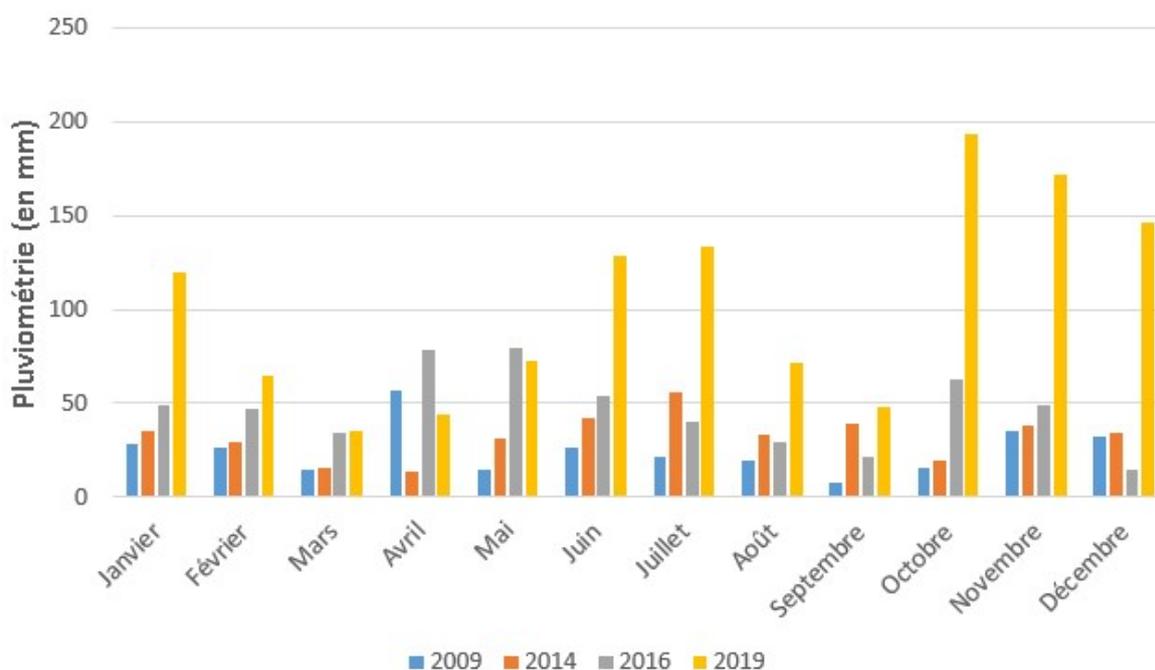


Figure n°11 : Graphique représentant l'évolution de la Pluviométrie d'Issoire. Source historique-meteo.net

L'année 2019 présente les plus grands taux de pluviométrie. Pour 7 mois sur 12 la pluviométrie a été doublée. La valeur maximum a été atteinte en octobre 2019 avec une pluviométrie de 193 mm, contre 63 mm en 2016. De plus, l'augmentation du volume d'eau tombé en fonction du temps est visible sur toutes les saisons de l'année.

2. Températures :

La commune de Bansat présente une température moyenne annuelle de 11 °C avec un minimum moyen de 2,7°C atteint en janvier contre une température moyenne maximum de 19,5 °C en juillet. Le record de chaleur atteint en 2019 est de 40,9 ° C en juin. Pour cette même année la température minimum a été mesurée à -6,2 °C en janvier. Ces données ont été extraites d'« historique-meteo.net ».

L'évolution des températures relevées à Issoire montre une forte augmentation sur l'année 2019.

3. Vents :

La moyenne des vents maximums de l'année 2009 à l'année 2019 est de 93,80 km/h pour Aulnat. Une nouvelle fois, si nous comparons avec la ville de Lyon on obtient 94,27 km/h et 92,88 km/h pour la ville de Paris. Ainsi la force du vent reste semblable aux autres villes de France de pleine terre. Le vent

maximum mesuré en 2019 à Clermont Ferrand a été de 87,00 km/h. L'orientation principale du vent est l'Ouest en globalité sur l'année.

Toutes les données concernant le vent ont été extraites du site « fr.windfinder.com ».

4. Catastrophes naturelles et risques

La prévention des risques majeurs en France a relevé 2 événements catastrophiques sur la commune de Bansat, une tempête en 1982 et des inondations, coulées de boue et mouvements de terrain fin 1999.

L'Etat a également effectué un signalement pour 3 risques majeurs :

- Les feux de forêts : plusieurs feux se sont déclenchés, certains au niveau de notre zone d'étude. Dans la roselière, ces feux ont impacté la biodiversité, notamment un chêne à l'est de la roselière.



Figure n°14 : le lac de chaux après le dernier incendie relevé

- Phénomènes météorologiques : concernent les tempêtes et les forts vents, en raison de l'événement de 1982.
- Sismicité : Bansat se trouve en zone 3 / 5 de risque séisme.

B. Situation Topographique et géologique :

1. Topographie :

Le pays d'Issoire possède des paysages divers provenant de son contexte géologique. En effet, le paysage présente des reliefs parfois fortement découpés. Le territoire s'articule autour de la rivière de

l'Allier sous 4 différentes parties. Au Sud-Ouest du département on retrouve les Cézaliens, par la suite à l'Ouest se place les Couzes. Enfin les deux paysages les plus proches du lac sont représentés sur la carte ci-dessous. A l'Ouest de l'Allier se trouve le Val d'Allier et les plaines, enfin à l'Est, là où se trouve Bansat, il y a le Bas Livradois.

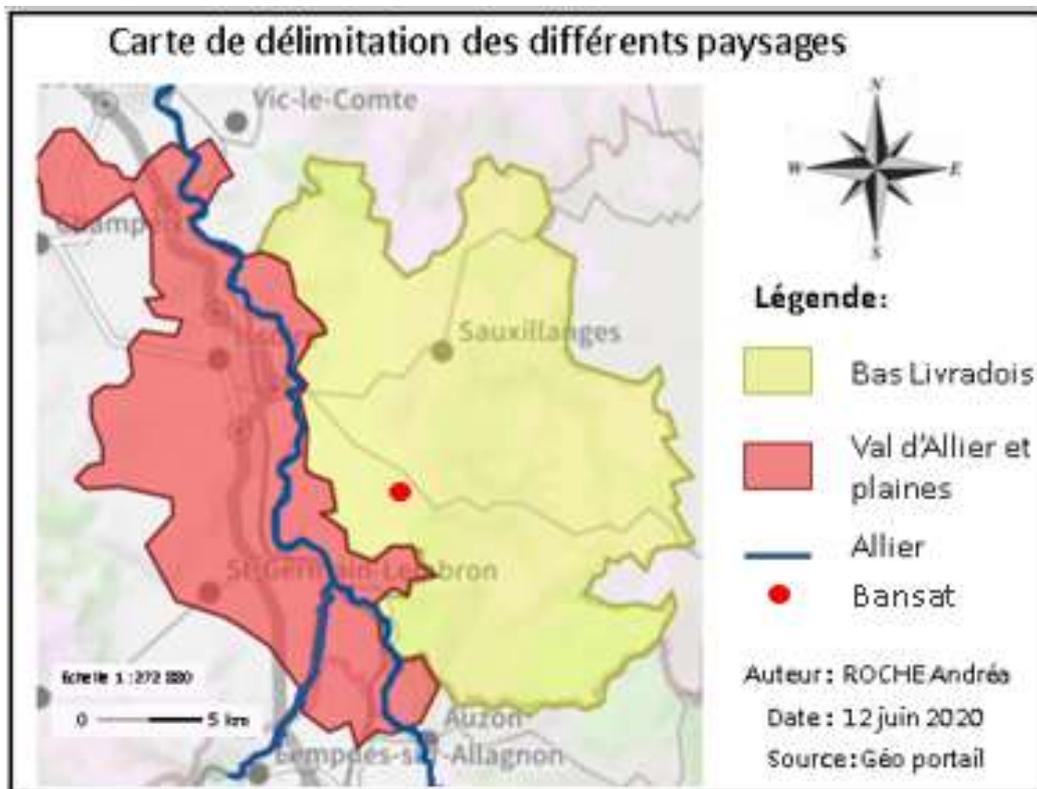


Figure n°15 : Carte de délimitation des différents paysages le long de l'Allier dans le Puy de Dôme

Sur la carte suivante sont représentés la zone humide et son contexte topographique. Le lac se trouve sur un plateau d'environ 470 m d'altitude. Toutes les zones aux alentours sont d'altitudes plus basses. Par exemple, Saint Martin des Plains se trouve à environ 413 m d'altitudes et Vinzelles à 468 m. Les ruisseaux à proximité se trouvent en bas des crêtes.

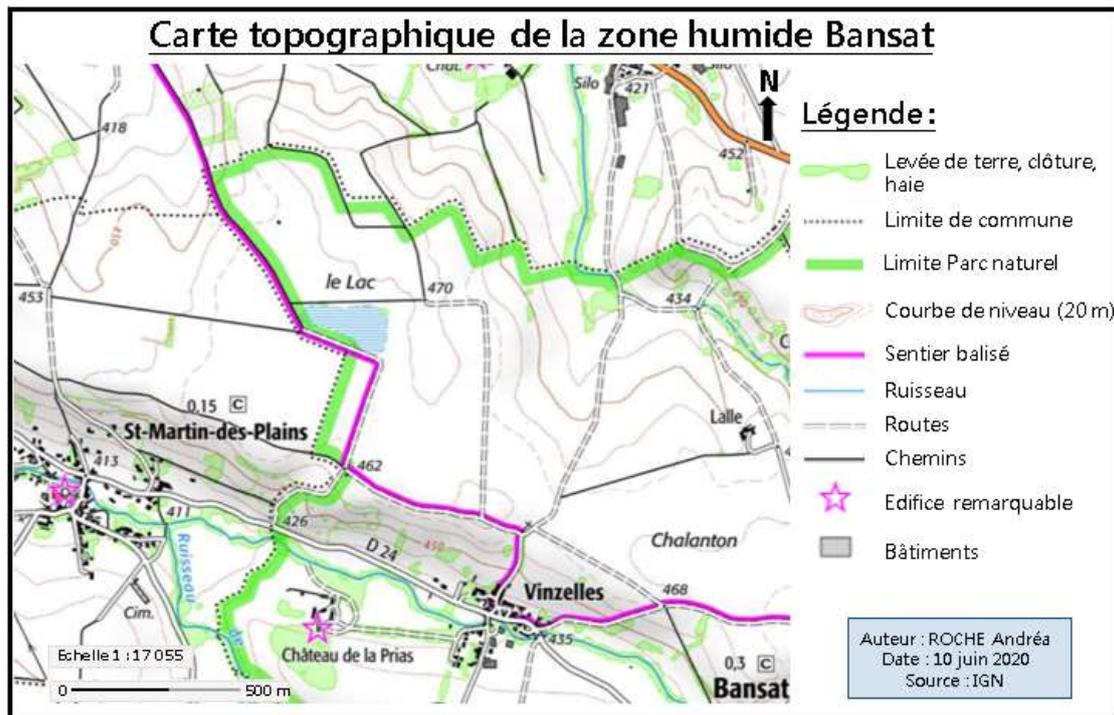


Figure n°16 : Carte de la topologie de la zone humide de Bansat

2. Géologie :

Les lacs de chaux possèdent des caractéristiques précises. Ce type de lac ne se retrouve pas de partout en France. En effet la région Auvergne est la seule région possédant ce type de lac dans son patrimoine naturel. Dans la région Auvergne, il y a seulement 40 lacs de chaux et une dizaine de roselière à phragmite. Dans le département du Puy de Dôme, on retrouve 27 lacs de chaux.

Par définition, c'est une étendue d'eau : lac, étang ou marais qui se situe sur un plateau volcanique. Il possède :

- une alimentation en eau qui provient principalement de la pluviométrie locale. Ainsi ce niveau varie selon les saisons et les intempéries. Cela correspond aux observations qu'on a pu identifier sur le terrain. En effet, lors de notre première venue le 03 juin 2020, le lac était à sec, les débris de roseaux à phragmite étaient humides. Cependant durant les visites suivantes le 30 juin 2020 ainsi que le 8 juillet 2020, la majorité de la roselière était inondée d'eau.
- une sensibilité aux activités humaines du bassin versant. C'est le cas notamment des activités agricoles de proximité.

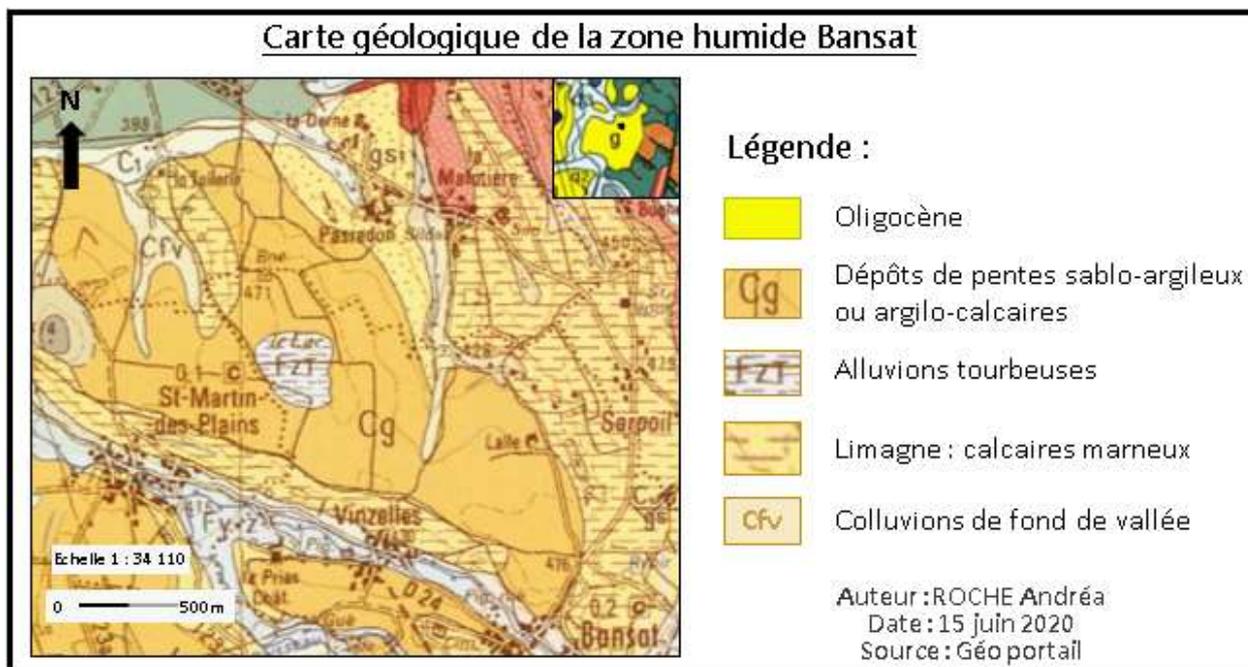


Figure n°17 : Carte géologique de la zone humide de Bansat

Cette carte géologique nous permet de mieux comprendre la constitution des sols de la zone.

On trouve un socle cristallin, métamorphique ou granitique en lien direct avec les alluvions. Des forages au niveau de la commune de Breuil-sur-Couze, ont montré que le socle était atteint à 155 m de profondeur, alors qu'à Cournon il a été retrouvé à 853 m. Ainsi des failles ont dû provoquer ces différences de profondeur.

3. Pédologie

Afin d'étudier la structure des sols à une échelle plus locale de la zone, nous avons effectué 3 carottages sur le site. Un carottage a été effectué dans la partie composée de Phragmites, et les deux autres aux extrémités de la roselière. Ils ont été effectués le 30 juin 2020. A ce moment-là le lac était gorgé d'eau, ce qui ne permettait pas de faire des prélèvements au milieu de la zone.



Figure n°18 : Carte de la localisation des carottages sur la zone humide

Le premier carottage a eu lieu à l'emplacement numéro 1 comme indiqué sur la carte ci-dessus. On peut observer une première couche en surface de débris végétaux d'environ 8 cm. Par la suite on retrouve une deuxième couche de 5 à 6 cm de débris mélangés à de la matière organique en décomposition. On trouve ensuite un horizon de gley, composé majoritairement d'argile et qui représente environ 11 cm sur la carotte. Il n'a pas été possible de creuser plus profondément compte tenu de la densité de ce gley.

Cet échantillon permet de constater qu'à cet endroit le sol est relativement imperméable, l'argile ne permet pas à l'eau de s'infiltrer. La décomposition de la matière organique est peu efficace et lente comme en témoigne l'épaisseur de la couche. Le temps de décomposition s'explique par l'engorgement en eau du terrain.



Figure n°19 : Photo carotte réalisée sur la zone 1

Le deuxième carottage a été effectué à l'Ouest de la zone, à proximité d'une zone colonisée par *Urtica dioica*. Une organisation identique au premier carottage a été relevée.

Le troisième échantillon a été réalisé au Nord-Ouest de la zone, en bordure immédiate du lac, trop haute pour être immergée. Le sol y est couvert majoritairement par des Poacées et repousses de *Sambucus ebulus* en mélange. Le carottage présente un premier horizon très fin montrant une matière organique qui se minéralise très vite. Il est suivi d'un horizon A se désagréant en micro-grumeaux, bien aéré, léger et sec, sur plusieurs centimètres, puis on trouve un gley complètement sec et cassant montrant des tâches couleur rouille.

Pour conclure, les prélèvements indiquent que le sol du lac (carottage 1) est engorgé en permanence. Celui-ci présente un horizon de gley épais très riche en argile, ce qui lui confère une importante imperméabilité et empêche l'eau de s'infiltrer. La présence de cette eau n'est pas toujours visible à cause des nombreux débris de phragmite en surface. Les extrémités du lac possèdent une végétation plus variée et relevée. Ces zones semblent être des zones d'engorgement temporaire.

C. Hydrographie :

Le lac de chaux de Bansat fonctionne indépendamment du bassin versant. En effet, il est en hauteur sur un plateau et ne dépend d'aucun apport de cours d'eau. L'alimentation du lac dépend seulement de la pluviométrie.

Sur le site, un drain a été creusé dans les années 1990 pour pallier aux nombreuses inondations des cultures voisines. Il se situe au Sud-Ouest du site. Il semble aujourd'hui responsable de l'assèchement progressif du lac de chaux.

La figure n° 21 montre l'isolement du site vis-à-vis aux ruisseaux du bassin versant.



Figure n°21 : Carte des ruisseaux autour de la zone humide

D. Biodiversité

1. Flore

Le site n'a jamais bénéficié d'un inventaire floristique exhaustif. La carte ci-dessous présente un échantillon d'espèce et d'habitats déjà relevés et utiles à la compréhension des enjeux du site. La flore du site est répartie sur la roselière, sur les bordures du site mais également à l'extérieur de la zone sur les chemins communaux et en bordure de champs.

Cette carte présente la localisation de certaines espèces observables sur le site.

LEGENDE :	
● Coronille bigarrée	▲ Chêne Pédonculé
● Millepertuis officinal	▲ Peuplier noir
● Asperge	△ Saul cendré
● Salsifis des prés	▲ Merisier
● Cardère sauvage	■ Zone Poacée
○ Caille lait blanc	■ Noyer commun
⊕ Bryone blanche	■ Cornouiller sanguin
⊕ Aigremoine Eupatoire	■ Ronce feuille d'Orme
⊕ Gesse tubéreuse	□ Zone 1
▲ Prunier et prunelier	■ Grande Ortie
▲ Sureau noir	■ Roseau à phragmite
▲ Frêne commun	■ Prunelier et prunier
▲ Aubépine	■ Sureau hièble

Figure n°25 : Légende carte flore de la Zone Humide

Dans la zone n°1 peuvent être listées : Silène Blanc, Liseron des haies, Liseron des champs, Trèfle des prés et Gaillet gratteron.

Dans la zone des Poacées on retrouve quelques espèces parmi le Brome mou, Fromental élevé et Dactyle aggloméré.

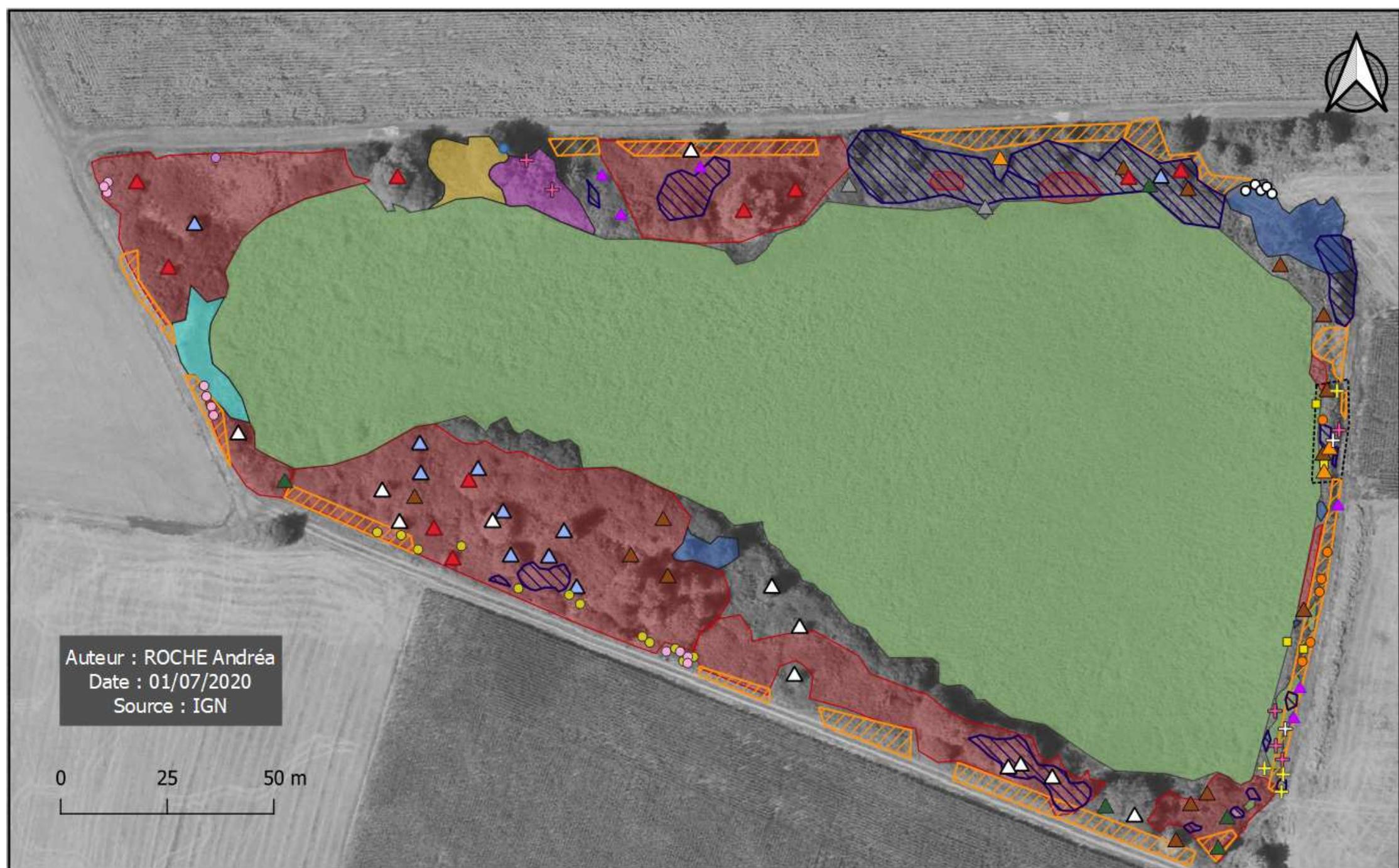


Figure n 26 : Carte de localisation de la flore du lac de Bansat

Tableau n°12 : Liste non exhaustive de la flore de la zone d'étude

LRR = Liste Rouge Régionale

Menacée	EX	Eteinte au niveau mondial
	EW	Eteinte à l'état sauvage
	RE	Disparue au niveau régional
	CR	En danger critique
	EN	En danger
	VU	Vulnérable
	NT	Quasi menacée
	LC	Préoccupation mineure
	DD	Données insuffisantes
	NA	Non applicable
	NE	Non évaluée

Figure n°27: Légende statuts des espèces

Noms scientifiques	Nom français	Famille	Directive habitats-faune-fore	LRR	LRN	LRE	Dernière observation	Observateur
<i>Adonis annua</i>	Adonis Goutte de sang	RANUNCULACEE		EN			07 ou 08/2019	Nadine LEFEBVRE Serge CHALEIL Anne MALET
<i>Agrimonia eupatoria</i>	Aigremoine Eupatoire	ROSACEE		LC			16/07/2020	Andréa ROCHE
<i>Asparagus officinalis</i>	Asperge	ASPARAGACEE					16/07/2020	Andréa ROCHE
<i>Crataegus oxyacantha</i> ou <i>crataegus monogyna</i>	Aubépine	ROSACEE		LC			16/07/2020	Andréa ROCHE
<i>Bromus hordeaceus</i>	Brome mou	POACEAE		LC			16/07/2020	Andréa ROCHE
<i>Bryonia alba</i>	Bryone blanche	CUCURBITACEE					16/07/2020	Andréa ROCHE
<i>Bupleurum rotundifolium</i>	Buplèvres à feuilles rondes	APIACEE		EN	NT	NE	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Galium mollugo</i>	Caille lait blanc	RUBIACEE		LC			16/07/2020	Andréa ROCHE
<i>Dispacus fullonum</i> et <i>Dispacus sylvestris</i>	Cardère sauvage	DIPSACACEE					16/07/2020	Andréa ROCHE
<i>Quercus robur</i>	Chêne Pédonculé	FAGACEE	Annexe 1	LC			16/07/2020	Andréa ROCHE
<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin	CORNACEE		LC			16/07/2020	Andréa ROCHE
<i>Securigera varia</i>	Coronille bigarée	FABACEE		LC			16/07/2020	Andréa ROCHE
<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle aggloméré	POACEAE		LC			16/07/2020	Andréa ROCHE
<i>Consolida regalis</i>	Dauphinelle des champs	RANUNCULACEE		NT			23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Euphorbia exigua</i>	Euphorbe fluette	EUPHORBIACEE		LC			23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne commun	OLEACEE	Annexe 1	LC			16/07/2020	Andréa ROCHE
<i>Arrhenatherum elatius</i>	Fromental élevé	POACEAE		LC			16/07/2020	Andréa ROCHE
<i>Galium tricornutum</i>	Gaillet à trois cornes	RUBIACEE		EN			23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Galium aparine</i>	Gaillet gratteron	RUBIACEE		LC			16/07/2020	Andréa ROCHE
<i>Lathyrus tuberosus</i>	Gesse tubéreuse	FABACEE		LC			16/07/2020	Andréa ROCHE
<i>Urtica dioica</i>	Grande Ortie	URTICACEE		LC			16/07/2020	Andréa ROCHE
<i>Convolvulus arvensis</i>	Liseron des champs	CONVOLVULACEE		LC			16/07/2020	Andréa ROCHE
<i>Calystegia sepium</i>	Liseron des haies	CONVOLVULACEE		LC			16/07/2020	Andréa ROCHE
<i>Medicago orbicularis</i>	Luzerne orbiculaire	FABACEE		NT			23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Prunus avium</i>	Mérisier	ROSACEE		LC			16/07/2020	Andréa ROCHE
<i>Hypericum perforatum</i>	Millepertuis officinal	HYPERIACEE		LC			16/07/2020	Andréa ROCHE
<i>Juglans regia</i>	Noyer commun	JUGLANCEE					16/07/2020	Andréa ROCHE
<i>Populus nigra</i>	Peuplier noir	SALICACEE		LC			16/07/2020	Andréa ROCHE
<i>Prunus spinosa</i>	Prunellier commun	ROSACEE		LC			16/07/2020	Andréa ROCHE
<i>Prunus domestica</i>	Prunier	ROSACEE					16/07/2020	Andréa ROCHE
<i>Rubus ulmifolius</i>	Ronce à feuille d'orme	ROSACEE		LC			16/07/2020	Andréa ROCHE
<i>Phragmites australis</i>	Roseau à phragmite	POACEAE		LC			16/07/2020	Andréa ROCHE
<i>Tragopogon pratensis</i>	Salsifis des prés	ASTERACEE		LC			16/07/2020	Andréa ROCHE
<i>Salix cinerea</i>	Saul cendré	SALICACEE		LC			16/07/2020	Andréa ROCHE
<i>Silene latifolia</i>	Silène Blanc	CARYOPHYLLACEE		LC			16/07/2020	Andréa ROCHE
<i>Sambucus ebulus</i>	Sureau hièble	ADOXACEE		LC			16/07/2020	Andréa ROCHE
<i>Sambucus nigra</i>	Sureau noir	ADOXACEE		LC			16/07/2020	Andréa ROCHE
<i>Trifolium pratense</i>	Trèfle des prés	FABACEE		LC			16/07/2020	Andréa ROCHE

La plupart des espèces de la liste ci-dessus sont décrites dans la Liste Rouge Régionale de la Flore vasculaire de l'Auvergne. La majorité font l'objet d'un niveau de menace déterminé comme de « Préoccupation mineure » (code LC, en vert). Deux espèces sont toutefois classées en situation « En danger » : le Gaillet anisé (*Galium tricornutum*) et le Buplèvre à feuilles rondes (*Bupleurum rotundifolium*). On retrouve également plusieurs espèces messicoles citées par le Plan National d'Action en faveur de ces plantes, bien qu'aucune ne fasse l'objet d'une protection réglementaire à l'heure actuelle.

- *Bupleurum rotundifolium* ou Buplèvre à feuilles rondes, présente en abondance aux abords directs du site. Près de 180 pieds ont été dénombrés par T. Delsinne en 2020, situés principalement au nord de la zone humide, à la limite des parcelles cadastres 0014 et 0013. Cette plante est déterminée comme étant en situation « En danger » dans la région Auvergne. Dans la liste rouge nationale elle possède l'appellation « Quasi Menacée ».

Figure n°28: Photo de Thibaut DELSINNE-SHNAO de *Bupleurum rotundifolium*



- *Consolida regalis* ou Dauphinelle des champs à l'échelle régionale l'espèce est « Quasi menacée » dans la Liste Rouge de la flore vasculaire d'Auvergne.

Figure n°29 : Photo de Thibaut DELSINNE-SHNAO de *Consolida*

- *Galium tricornerutum* ou Gaillet à trois cornes a également été observé aux alentours de la roselière. Elle est également considérée comme une espèce « En Danger » au niveau régional.

Figure n°30: Photo de Thibaut DELSINNE-SHNAO de *Galium tricornerutum*



- *Medicago orbicularis* ou luzerne orbiculaire a également été observée sur le site. Différents pieds ont été observés en du Sud-Est de la zone, le long du drain. Cette espèce est également une espèce à valoriser sur la région auvergnate, elle est référencée en tant qu'espèce « Quasi Menacée ».



- *Euphorbia exigua* ou Euphorbe fluette. Cette espèce dispose est considérée comme espèce en situation de « Préoccupation Mineure ». Cependant c'est une plante messicole d'intérêt, ciblée dans le Plan National d'Actions Messicole. Elle a donc un rôle très important à l'échelle nationale ainsi que sur la localité. Les plantes messicoles sont très importantes dans des zones agricoles étendues comme nous pouvons en retrouver autour du site.

Figure n°31 : Photo de Thibaut DELSINNE-SHNAO de *Euphorbia exigua*

- *Adonis annua* ou Adonis Goutte de sang est une espèce considérée comme « En danger » à l'échelle régionale.

Figure n°32 : Photo de Nathanaël LEFEBVRE et Serge CHALEIL d'*Adonis annua*



Toutes les plantes mellifères sont également importantes pour l'alimentation des insectes, c'est le cas de la Coronille bigarrée. De même les arbres et arbustes fruitiers permettent aux oiseaux, mammifères de se nourrir comme le Merisier, l'Aubépine ou encore le Sureau noir. Enfin d'autres espèces sont également des plantes hôtes, c'est notamment le cas du Prunellier commun ou de la Grande ortie qui sont hôtes de nombreux papillons.

Sur le site, il existe différents écosystèmes présents grâce aux nombreux micro-habitats. Au Sud de la zone se trouvent de grands arbustes de Prunellier assez denses ainsi que de grands arbres assez hauts comme des Chênes pédonculés. A l'inverse, l'Est de la zone est caractérisé par une zone d'orties et de Poacées et très appréciée par les insectes. Cette variabilité d'habitat rend le lieu intéressant pour la faune qui l'entoure.

2. Faune

Mammifères

Le tableau n°13 montre les données actuelles d'observations de mammifères sur la zone.

Tableau n°13 : Liste des données de mammifères observés

Noms scientifiques	Nom français	Convention de Berne	Directive Habitats-faune-flore	LRR	LRN	LRM	Dernière observation	Observateur
<i>Meles Meles</i>	Blaireau européen	Annexe 3		LC	LC	LC	Excréments 30/06/2020	Serge CHALEIL Anne MALET Andréa ROCHE
<i>Martes martes</i>	Martre des pins	Annexe 3	Annexe 5	LC	LC	LC	11/02/2018	Thibaut DELSINNE
<i>Vulpes vulpes</i>	Renard roux			LC	LC	LC	11/02/2018	Thibaut DELSINNE
<i>Sus scrofa</i>	Sanglier d'Europe	Annexe 3 (sous espèce : <i>meridionalis</i>)		LC	LC	LC	Excréments 30/06/2020	Serge CHALEIL Anne MALET Andréa ROCHE

*LRR = Liste Rouge Régionale ; LRN = Liste Rouge Nationale ; LRM =Liste Rouge Mondiale

Chacune de ces espèces est décrite comme « espèce de préoccupation mineure ».

- ***Meles meles, le Blaireau européen***, est un mammifère qui semble être actuellement présent sur la zone. Il habite au sein des forêts et en bordure de haies. Il appartient à la famille des Mustélidae. Son régime alimentaire dépend des saisons. Au printemps et en début d'été, il

adopte un régime carnivore alors qu'à la fin de l'été et en automne, il se nourrit de lombrics et d'insectes.

- ***Sus scrofa*, le Sanglier d'Europe** semble également visiter la zone humide. Il s'agit d'un mammifère de la famille des Suidés. C'est un animal nocturne, qui se nourrit en majorité de végétaux. Il mange également quelques vers, mollusques et oiseaux. Cet animal est très attaché à son territoire. Il peut vivre en groupe avec les femelles ainsi que les jeunes individus ou être solitaire. C'est le cas des sangliers mâles adultes, qui s'émancipent du groupe. Le sanglier est chassé dans et aux alentours du site.
- ***Vulpes vulpes*, le Renard roux**, est une espèce présente sur le site. C'est une espèce carnivore, qui appartient à la famille des canidés et très répandue en Europe. Il vit dans les forêts, champs ou encore les prairies. Il se nourrit principalement de viande de rongeurs comme les mulots, de taupes, de lapins ou encore d'oiseaux. Il vit en communauté. Cependant il chasse seul durant les nuits ou les premières heures de la journée. Un cadavre de renard piégé a été retrouvé sur le site il y a quelques années.
- ***Martes martes***, la martre des pins appartient à la famille des Mustélidés. Elle vit principalement dans les forêts et les bois. Elle est carnivore et se nourrit principalement d'insectes, d'oiseaux et de petits mammifères. Occasionnellement elle consomme également des fruits. Elle dépend des lisières de forêts et est sensible à la fragmentation des bois.

Lépidoptères :

La population de papillons est assez dense sur la zone notamment aux extrémités de la zone humide. Une espèce rare a été observée récemment sur la zone, c'est la Laineuse du Prunellier.

Eriogaster catax est une espèce de papillon nocturne. La laineuse de Prunellier a été observée le 22 avril 2019 dans la zone humide de Bansat. Deux nids ont été identifiés. Ce papillon vit au sein des lisières et des haies. Son aire de répartition diminue du fait de l'utilisation d'insecticides. Ce papillon a pour plante hôte l'Aubépine, le Chêne ou encore le Prunellier. Ce dernier est omniprésent aux alentours de la roselière.



Figure n°32 : Photo de *Eriogaster catax*

C'est une espèce d'intérêt écologique européen via La Convention de Berne et la Directive Habitats-Faune-Flore. Cette espèce représente également un fort potentiel concernant la liste rouge des insectes protégés en France et dans la Région il existe une vingtaine de lieux où le papillon est présent. Il est donc nécessaire de valoriser et préserver l'habitat de la Laineuse de Prunellier.

Deux autres espèces ont un statut de protection :

Papilio machaon ou Machaon appartient à la famille des Papilionadae. C'est une espèce protégée à différentes échelles. A l'échelle régionale et à l'échelle nationale le Machaon est référencé en tant qu'espèce de « Préoccupation mineure ». Cependant à l'échelle européenne, c'est une espèce dite « quasi menacée ».



Figure n° 33 : Photo de Thibaut DELSINNE-SHNAO de *Papilio machaon*

Le dernier papillon remarquable est l'Hésperie du chiendent ou ***Thymelicus acteon***. Cette espèce appartient à la famille des Hespéridés. C'est également une espèce protégée. Elle est référencée en tant qu'espèce de « préoccupation mineure » à l'échelle régionale et nationale. En Europe, cette espèce est quasi menacée.



Figure n° 34 : Photo de *Thymelicus acteon*

Le tableau n°14 montre les observations de papillons réalisées au sein de la zone humide de Bansat.

Tableau n°14 : Observations papillons de la zone d'étude

Noms scientifiques	Nom français	Famille	Convention de Berne	Directive Habitats-Faune-Flore	LRR	LRN	LRE	Dernière observation	Observateur
<i>Pyronia tithonus</i>	Amaryllis	Nymphalidés			LC	LC	LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Cupido minimus</i>	Argus frêle	Lycénidés			LC	LC	LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Polyommatus icarus</i>	Azuré commun	Lycénidés			LC	LC	LC	30/06/2020	Serge CHALEIL Anne MALET Andréa ROCHE
<i>Cupido alcetas</i>	Azuré de la faucille	Lycénidés			LC	LC	LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Melanargia galathea</i>	Demi-deuil	Nymphalidés			LC	LC	LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Euclidia glyphica</i>	Doublure jaune	Noctuidés						23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Coenonympha pamphilus</i>	Fadet commun	Nymphalidés			LC	LC	LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Iphidides podalirius</i>	Flambé	Papilionidae			LC	LC	LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Tyta lactuosa</i>	Funèbre	Noctuidés						23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Thymelicus acteon</i>	Hespérie du chiendent	Hespéridés			LC	LC	NT	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Thymelicus lineolus</i>	Hésérie du dactyle	Hespéridés			LC	LC	LC	30/06/2020	Serge CHALEIL Anne MALET Andréa ROCHE
<i>Eriogaster catax</i>	Laineuse du Prunellier	Lasiocampidae	Annexe 2	Annexe 2 et 4				22/04/2019 (nid)	Thibaut DELSINNE
<i>Papilio machaon</i>	Machaon	Papilionidae			LC	LC	NT	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Lasiommata megera</i>	Mégère	Nymphalidés			LC	LC	LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil	Nymphalidés			LC	LC	LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Aglaisia</i>	Paon du jour	Nymphalidés			LC	LC	LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Issoria lathonia</i>	Petit nacré	Nymphalidés			LC	LC	LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Boloria dia</i>	Petite violette	Nymphalidés			LC	LC	LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Pieris rapae</i>	Piérade de la rave	Pieridés			LC	LC	LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Aporia crataegi</i>	Piérade de l'aubépine	Pieridés			LC	LC	LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Pieris napi</i>	Piérade du navet	Pieridés			LC	LC	LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Brintesia circe</i>	Silène	Nymphalidés			LC	LC	LC	30/06/2020	Serge CHALEIL Anne MALET Andréa ROCHE
<i>Colias sp.</i>	Souci	Pieridés			LC	LC	LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Limenitis reducta</i>	Sylvain azuré	Nymphalidés			LC	LC	LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Argynnis paphia</i>	Tabac d'Espagne	Nymphalidés			LC	LC	LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Thecla betulae</i>	Thècle du bouleau	Lycénidés			LC	LC	LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Vanessa atalanta</i>	Vulcain	Nymphalidés			LC	LC	LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE

Orthoptères :

De nombreuses espèces d'orthoptères sont visibles sur la zone, en lisière du lac ou dans les zones ouvertes telles que la zone à Poacées au Nord-Ouest. Le tableau n°15 répertorie toutes les observations sur ce secteur.

Tableau n°15 : Liste des observations des orthoptères

Noms scientifiques	Nom français	Famille	Convention de Berne	Directive Habitats-Faune-Flore	LRR	LRN	LRE	Dernière observation	Observateur
<i>Pseudochorthippus parallelus</i>	Criquet des patures	Acrididae					LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Chorthippus parallelus</i>	Criquet des pâtures	Acrididae			LC		LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Mecostethus parapleurus</i>	Criquet des roseaux	Tettigoniidae			LC		LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Chorthippus dorsatus</i>	Criquet dorsatus	Acrididae			LC		LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Euchorthippus declivus</i>	Criquet du brome	Acrididae			LC		LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Chorthippus brunneus</i>	Criquet duettiste	Acrididae			LC		LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Calliptamus italicus</i>	Criquet italien	Acrididae			LC		LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Charthippus albomarginatus</i>	Criquet marginé	Acrididae			LC		LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Chorthippus biguttulus</i>	Criquet mélodieux	Acrididae			LC		LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Omocestus viridulus</i>	Criquet verdelet	Acrididae			LC		LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Oedipoda caerulea</i>	Criquets à ailes bleues	Acrididae			LC		LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Tessellana tessellata</i>	Decticelle carroyée	Tettigoniidae					LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Platycleis albopunctata</i>	Decticelle chagrinée	Tettigoniidae					LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Bicolorana bicolor</i>	Decticelle bicolore	Tettigoniidae			LC		LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Ephippiger diurnus</i>	Ephippigère des vignes	Tettigoniidae			LC		LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Gomphocerippus rufus</i>	Gomphocère roux	Acrididae			LC		LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Gryllus campestris</i>	Grillon champêtre	Gryllidae			LC		LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Nemobius sylvestris</i>	Grillon des bois	Gryllidae			LC		LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Phaneroptera falcata</i>	Phanéroptère commun	Tettigoniidae			LC		LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE



Figure n° 35 : Photo de Thibaut DELSINNE-SHNAO de *Phaneroptera*



Figure n°36 : Photo de Thibaut DELSINNE-SHNAO de *Tessellana tessellata*

Coléoptères :

De nouvelles observations ont été réalisées durant une sortie au lac le 23 juillet 2020, voir tableau n°16 ci-dessous.

Tableau n°16 : Liste des observations des coléoptères

Noms scientifiques	Nom français	Famille	Convention de Berne	Directive Habitats-Faune-Flore	LRR	LRN	LRE	Dernière observation	Observateur
<i>Lixus sp.</i>	Charançon	Curculionidae				LC		23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Tytthaspis sedecimpunctata</i>	Coccinelle à 16 points	Coccinellidae						23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Coccinella septempunctata</i>	Coccinelle à sept points	Coccinellidae						23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Harmonia axyridis</i>	Coccinelle asiatique	Coccinellidae						23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Hippodamia variegata</i>	Coccinelle des friches	Coccinellidae						23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Ptosima undecimmaculata</i>	Ptosime à taches jaunes	Buprestidae						23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Rhagonyncha fulva</i>	Téléphore fauve	Cantharidae						23/07/2020	Thibaut DELSINNE



Figure n°37 : Photo de Thibaut DELSINNE-SHNAO de *Ptosima undecimmaculata*

Autres insectes :

Le tableau n° 21 montre des autres relevées d'insectes du site n'appartenant pas aux Orthoptères, aux Lépidoptères et aux Hétérocères.

Tableau n°12 : Liste des observations d'autres espèces d'insectes

Noms scientifiques	Nom français	Famille	Convention de Berne	Directive Habitats-Faune-Flore	LRR	LRN	LRE	Dernière observation	Observateur
<i>Apis mellifera</i>	Abeille européenne	Apidae					DD	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Anaglyptus mysticus</i>	Anaglyptus mysticus	Cerambycidae					LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Strictocephala bisonia</i>	Cicadelle bison	Membracidae						23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Formica cunicularia</i>	Formica cunicularia	Formicidae						23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Formica pratensis</i>	Formica pratensis	Formicidae						23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Lasius flavus</i>	Fourmi jaune	Helicidae						23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Lasius niger</i>	Fourmi noire des jardins	Formiciae						23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Bombylius major</i>	Grand bombyle	Bombyliidae						23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Graphosoma italicum</i>	Graphosome d'Italie	Pentatomidae						23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Eurydema omata</i>	Eurydène orné	Pentatomoïdae						23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Isodontia mexicana</i>	Sphecx du Mexique	Sphecidae						23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Sympetrum sanguineum</i>	Sympétrum rouge sang	Libellulidae				LC	LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Episyrphus balteatus</i>	Syrphe ceinturé	Syrphidae						23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Sphaerophoria scripta</i>	Syrphe porte-plume	Syrphidae						23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Tachina magnicornisa tachina fera</i>	Tachinaire sauvage	Tachinidae						23/07/2020	Thibaut DELSINNE



Figure n 39 : Photo de Thibaut DELSINNE-SHNAO de *Sympetrum sanguineum*

Reptiles

Deux espèces de reptiles ont été observées sur le site : la vipère à l'Ouest et le lézard a été trouvé au niveau du champ de tournesol au Nord de la zone.

Tableau n 13 : Tableau récapitulatif de reptiles

Noms scientifiques	Nom français	Famille	Convention de Berne	Directive Habitats-Faune-Flore	LRR	LRN	LRE	Dernière observation	Observateur
<i>Lacerta bilineata</i>	Lézard vert occidental	Lacertidae					LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Vipera aspis</i>	Vipère aspic	Viperidae					LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE



Figure n 40 : Photo de Thibaut DELSINNE-SHNAO de *Vipera aspis*

Gastéropodes

On retrouve également un gastéropode : l'Escargot de Bourgogne ou *Helix pomatia*. Il est inscrit dans la Convention de Berne et dans la Directive Habitats-Faune-Flore. Il possède également un référencement de Préoccupation Mineure à l'échelle européenne.

Araignées

Plusieurs individus d'Argiope frelon ou *Argiope bruennichi*, elles ont été observés tout autour de la zone.

Oiseaux

De nombreuses observations d'oiseaux ont été réalisées sur la zone humide. Un inventaire officiel a été réalisé par la LPO en 1993. Ces données ont été mises à jour notamment grâce à la page internet « Faune-auvergne.org » de la LPO

Tableau n°17 : Liste des données de l'avifaune de la zone partie 1

Noms scientifiques	Nom français	Directive Oiseaux	Statut de reproduction	Convention de Berne	LR R	LR N	LR M	Date dernière observation	Observateur
<i>Fringilla monticola</i>	Accenteur mouchet				NT	LC	LC	21/11/2019	Faune-auvergne.org
<i>Alauda arvensis</i>	Alouette des champs	Annexe 2 partie B			LC	NT	LC	07/01/2020	Faune-auvergne.org
<i>Lullula arborea</i>	Alouette lulu	Annexe 1			NT	LC	LC	08/06/2019	Faune-auvergne.org
<i>Accipiter gentilis</i>	Autour des palombes	Annexe 1			VU	LC	LC	19/11/2016	Faune-auvergne.org
<i>Gallinago gallinago</i>	Bécassine des marais	Annexe 2 partie A			CR	CR	LC	14/03/2004	Faune-auvergne.org
<i>Motacilla cinerea</i>	Bergeronnette des ruisseaux				LC	LC	LC	04/05/2019	Faune-auvergne.org
<i>Motacilla alba</i>	Bergeronnette grise				LC	LC	LC	21/11/2019	Faune-auvergne.org
<i>Motacilla flava</i>	Bergeronnette printanière		Nicheur		LC	LC	LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Fernis apivorus</i>	Bondrée apivore	Annexe 1			LC			27/08/2019	Faune-auvergne.org
<i>Pyrhula pyrhula</i>	Bouvreuil pivoine	Annexe 2 partie B			NT	VU	LC	23/12/2019	Faune-auvergne.org
<i>Emberiza schoeniclus</i>	Bruant des roseaux			Annexe 2	VU	EN	LC	07/01/2020	Faune-auvergne.org
<i>Emberiza cia</i>	Bruant fou			Annexe 2	VU	LC	LC	25/01/2015	Faune-auvergne.org
<i>Emberiza citrinella</i>	Bruant jaune			Annexe 2	VU	VU	LC	23/12/2019	Faune-auvergne.org
<i>Emberiza calandra</i>	Bruant proyer				LC	LC	LC	10/05/2015	Faune-auvergne.org
<i>Emberiza cirius</i>	Bruant zizi			Annexe 2	LC	LC	LC	21/11/2019	Faune-auvergne.org
<i>Circus pygargus</i>	Busard cendré	Annexe 2			VU	NT	LC	15/05/2019	Faune-auvergne.org
<i>Circus aeruginosus</i>	Busard des roseaux	Annexe 1			RE ?	NT	LC	26/10/2011	Faune-auvergne.org
<i>Circus cyaneus</i>	Busard Saint-Martin	Annexe 2			CR	LC	LC	19/11/2016	Faune-auvergne.org
<i>Buteo buteo</i>	Buse variable				LC	LC	LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Coturnix coturnix</i>	Caille des blés	Annexe 2 partie B			NT	LC	LC	23/06/2020	Andréa ROCHE
<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert				LC	LC	LC	14/04/2013	Faune-auvergne.org
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant			Annexe 2	NT	VU	LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Corvus monedula</i>	Choucas des tours	Annexe 2 partie B		Annexe 3	LC	LC	LC	09/03/2018	Faune-auvergne.org
<i>Strix aluco</i>	Chouette hulotte				LC	LC	LC	08/06/2019	Faune-auvergne.org
<i>Circaetus gallicus</i>	Circaète Jean-le-Blanc	Annexe 1			VU	LC	LC	26/03/2011	Faune-auvergne.org
<i>Corvus frugilegus</i>	Corbeau freux	Annexe 2 partie B		Annexe 3	LC	LC	LC	30/12/2018	Faune-auvergne.org
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire	Annexe 2 partie B		Annexe 3	LC	LC	LC	07/01/2020	Faune-auvergne.org
<i>Cuculus canorus</i>	Coucou gris		Probable nicheur		NT	LC	LC	04/05/2019	Faune-auvergne.org
<i>Caprimulgus europaeus</i>	Engoulevent d'Europe	Annexe 1			LC	LC	LC	26/07/2018	Faune-auvergne.org
<i>Accipiter nisus</i>	Epervier d'Europe	Annexe 1			LC	LC	LC	23/12/2019	Faune-auvergne.org
<i>Sturnus vulgaris</i>	Etourneau d'Europe	Annexe 2		Annexe 3	LC	LC	LC	07/01/2020	Faune-auvergne.org
<i>Phasianus colchicus</i>	Faisan de Colchide				NA	LC	LC	23/12/2019	Faune-auvergne.org
<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle				LC	VU	LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Falco subbuteo</i>	Faucon hobereau				VU	LC	LC	09/06/2009	Faune-auvergne.org

Tableau n°18 : Liste des données de l'avifaune de la zone partie 2

<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	Annexe 1			VU	LC	LC	19/11/2016	Faune- auvergne.org
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire				LC	LC	LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Sylvia borin</i>	Fauvette des jardins				VU	NT	LC	03/09/2019	Faune- auvergne.org
<i>Sylvia communis</i>	Fauvette grisette		Probable nicheur		LC	LC	LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes	Annexe 2 partie B		Annexe 3	LC	LC	LC	07/01/2020	Faune- auvergne.org
<i>Muscicapa striata</i>	Gobemouche gris				VU	NT	LC	14/08/2017	Faune- auvergne.org
<i>Ficedula hypoleuca</i>	Gobemouche noir				EN	VU	LC	03/09/2019	Faune- auvergne.org
<i>Corvus corax</i>	Grand Corbeau				VU	LC	LC	16/11/2011	Faune- auvergne.org
<i>Casmerodius albus</i>	Grande Aigrette			Annexe 2	NT	NT	LC	23/12/2019	Faune- auvergne.org
<i>Certhia familiaris</i>	Grimperau des bois				LC	LC	LC	18/04/2013	Faune- auvergne.org
<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimperau des jardins	Annexe 1			LC	LC	LC	07/01/2020	Faune- auvergne.org
<i>Turdus viscivorus</i>	Grive draine	Annexe 2 partie B			LC	LC	LC	23/12/2019	Faune- auvergne.org
<i>Turdus iliacus</i>	Grive mauvis	Annexe 2 partie B			NA		NE	29/01/2012	Faune- auvergne.org
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne	Annexe 2 partie B			LC			30/05/2019	Faune- auvergne.org
<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	Grosbec casse- noyaux			Annexe 2	LC	LC	LC	04/05/2019	Faune- auvergne.org
<i>Merops apiaster</i>	Guépier d'Europe			Annexe 2	VU	LC	LC	03/09/2019	Faune- auvergne.org
<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré				VU	LC	LC	14/04/2019	Faune- auvergne.org
<i>Delichon urbicum</i>	Hirondelle de fenêtre				LC	NT	LC	03/09/2019	Faune- auvergne.org
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique				NT	NT	LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Hypolais polyglotta</i>	Hypolais polyglotte		Probable nicheur		LC	LC	LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Carduelis cannabina</i>	Linotte mélodieuse			Annexe 2	NT	VU	LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Circus citreus</i>	Loriot d'Europe			Annexe 2	LC	LC	LC	30/05/2019	Faune- auvergne.org
<i>Apus apus</i>	Martinet noir				LC	NT	LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Turdus merula</i>	Merle noir	Annexe 2 partie B			LC	LC	LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Aegithalus caudatus</i>	Mésange à longue queue				LC	LC	LC	23/12/2019	Faune- auvergne.org
<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue				LC	LC	LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière				LC	LC	LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Lophophanes cristatus</i>	Mésange huppée				LC	LC	LC	30/05/2019	Faune- auvergne.org
<i>Periparus ater</i>	Mésange noire				LC	LC	LC	30/05/2019	Faune- auvergne.org
<i>Poecile palustris</i>	Mésange nonnette				LC	LC	LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Mylvus migrans</i>	Milan noir	Annexe 1			LC	LC	LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Milvus milvus</i>	Milan royal	Annexe 1			VU	VU	LC	30/06/2020	Serge ChALEIL Anne MALET
<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique			Annexe 3	LC	LC	NE	23/12/2019	Faune- auvergne.org
<i>Petronia petronia</i>	Moineau soulcie				VU	LC	LC	28/05/2019	Faune- auvergne.org
<i>Eurhinus cedicnemus</i>	Oedicnème criard				EN	LC	LC	15/03/2009	Faune- auvergne.org

Tableau n°19 : Liste des données de l'avifaune de la zone partie 3

<i>Eurhinus oedionemus</i>	Oedionème criard				EN	LC	LC	15/03/2009	Faune-auvergne.org
<i>Alectoris rufa</i>	Perdrix rouge	Annexe 2 partie A			NA	LC	LC	08/07/2017	Faune-auvergne.org
<i>Dendroccopus major</i>	Pic épeiche	Annexe 1			LC	LC	LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Dendroccopus minor</i>	Pic épeichette				LC	VU	LC	04/05/2019	Faune-auvergne.org
<i>Dendroccopus medius</i>	Pic mar	Annexe 1			LC	LC	LC	04/05/2019	Faune-auvergne.org
<i>Dryocopus martius</i>	Pic noir	Annexe 1			LC	LC	LC	30/05/2019	Faune-auvergne.org
<i>Ficus viridis</i>	Pic vert				LC	LC	LC	30/05/2019	Faune-auvergne.org
<i>Fica pica</i>	Pie bavarde	Annexe 2 partie B		Annexe 3	LC	LC	LC	20/05/2019	Faune-auvergne.org
<i>Lanius collurio</i>	Pie-grièche écorcheur	Annexe 1	Nicheur		LC	NT	LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Columba livia f. domestica</i>	Pigeon biset domestique	Annexe 2 partie B					LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Columbus oenas</i>	Pigeon colombin	Annexe 2 partie B			LC	LC	LC	30/12/2018	Faune-auvergne.org
<i>Columbus palumbus</i>	Pigeon ramier	Annexe 2 partie A	Probable nicheur	Annexe 3	LC	LC	LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	Annexe 1			LC	LC	LC	23/12/2019	Faune-auvergne.org
<i>Fringilla montifringilla</i>	Pinson du Nord				NA		LC	23/12/2019	Faune-auvergne.org
<i>Anthus trivialis</i>	Pipit des arbres				LC	LC	LC	12/05/2015	Faune-auvergne.org
<i>Anthus pratensis</i>	Pipit farlouse				NT	VU	NT	21/11/2019	Faune-auvergne.org
<i>Pluvialis apricaria</i>	Pluvier doré	Annexe 1			NA	LC	LC	14/03/2004	Faune-auvergne.org
<i>Phylloscopus bonelli</i>	Pouillot de Bonelli				LC	LC	NE	04/05/2019	Faune-auvergne.org
<i>Phylloscopus trochilus</i>	Pouillot fitis				VU	NT	LC	04/05/2019	Faune-auvergne.org
<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	Pouillot siffleur				VU	NT	LC	30/05/2019	Faune-auvergne.org
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce				LC	LC	LC	23/12/2019	Faune-auvergne.org
<i>Rallus aquaticus</i>	Râle d'eau	Annexe partie B			VU	NT	LC	15/03/2009	Faune-auvergne.org
<i>Regulus ignicapilla</i>	Roitelet à triple bandeau				LC	LC	LC	30/05/2019	Faune-auvergne.org
<i>Regulus regulus</i>	Roitelet huppé				NT	NT	LC	19/12/2012	Faune-auvergne.org
<i>Luscinia megarhynchos</i>	Rossignol philomèle		Probable nicheur	Annexe 2	LC	LC	LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier			Annexe 2	LC	LC	LC	07/01/2020	Faune-auvergne.org
<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Rougequeue à front blanc			Annexe 2	LC	LC	LC	04/05/2019	Faune-auvergne.org
<i>Phoenicurus ochurus</i>	Rougequeue noir			Annexe 2	LC	LC	LC	23/12/2019	Faune-auvergne.org
<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	Rousserolle effarvée		Nicheur		VU	LC	LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Serinus serinus</i>	Serin cini			Annexe 2	VU	VU	LC	18/05/2019	Faune-auvergne.org
<i>Sitta europaea</i>	Sittelle torchepot				LC	LC	LC	16/09/2019	Faune-auvergne.org
<i>Saxicola rubetra</i>	Tarier des prés			Annexe 2	VU	VU	LC	12/05/2002	Faune-auvergne.org
<i>Saxicola rubicola</i>	Tarier pâle				LC	NT	NE	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Carduelis spinus</i>	Tarin des aulnes			Annexe 2	EN	LC	LC	23/12/2019	Faune-auvergne.org
<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	Annexe 2 partie B			VU	VU	VU	23/07/2020	Thibaut DELSINNE
<i>Streptopelia decacotta</i>	Tourterelle turque	Annexe 2 partie B			LC	LC	LC	14/06/2019	Faune-auvergne.org
<i>Oenanthe oenanthe</i>	Traquet motteux			Annexe 2	NT	NT	LC	08/09/2001	Faune-auvergne.org
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	Annexe 1		Annexe 2	LC	LC	LC	23/12/2019	Faune-auvergne.org
<i>Vanellus vanellus</i>	Vanneau huppé	Annexe 2 partie B			EN	NT	NT	09/06/2009	Faune-auvergne.org
<i>Carduelis chloris</i>	Verdier d'Europe		Nicheur	Annexe 2	LC	VU	LC	23/07/2020	Thibaut DELSINNE

La zone accueille 108 espèces d'oiseaux différentes. Leur statut de reproduction est pour la plupart inconnu. Toutes ces espèces sont référencées soit dans la Directive Oiseaux, soit dans la liste Rouge Régionale, Nationale et Mondiale. Chacun de ces statuts est répertorié dans le tableau. Une seule espèce est en danger critique d'extinction, c'est le Busard Saint- Martin, *Circus cyaneus*. Cette observation est réalisée à l'échelle régionale. Cette espèce a été observée pour la dernière fois sur le site en novembre 2016.

D'après les catégories de préservation de l'UICN présentes ci-dessus, une espèce est considérée comme menacée si elle appartient à la catégorie « Disparue ? » (RE ?), « En danger critique » (CR), « En danger » (EN) ou « Vulnérable » (VU). Les diagrammes ci-dessous indiquent que la majorité des espèces présentes sur la zone sont de préoccupation mineure 56,5 % à l'échelle régionale contre 65,7 % à l'échelle nationale. Les espèces menacées représentent cependant 26,9 % à l'échelle régionale et 13,8 % à l'échelle nationale. Il y a donc un réel potentiel de patrimoine faunistique régional et national à protéger.

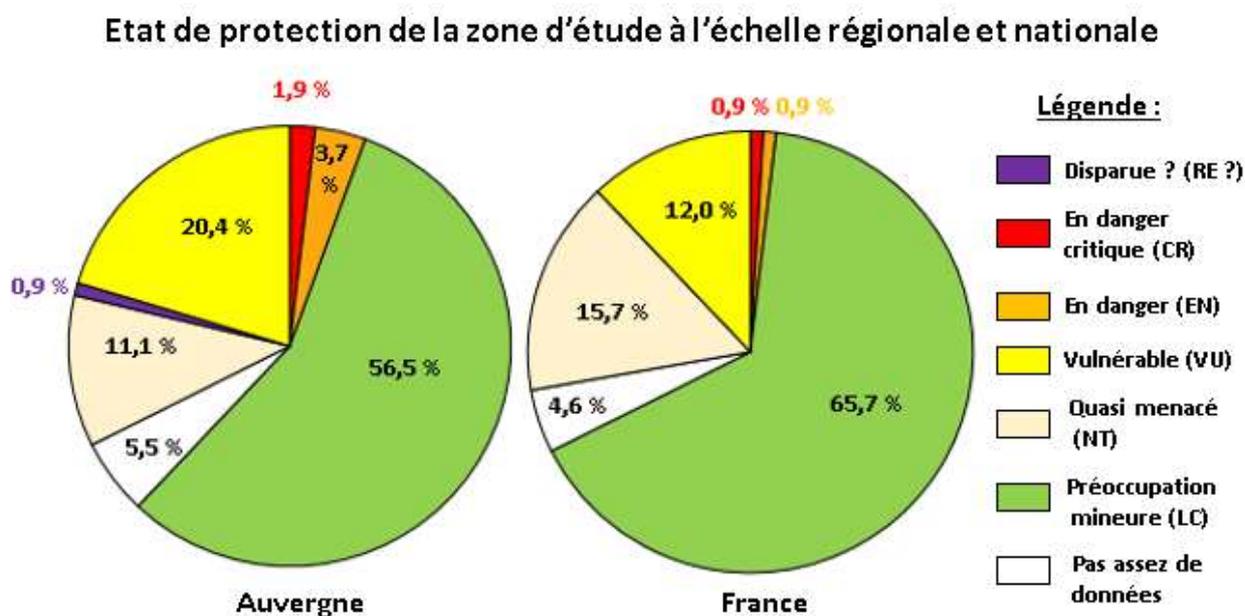


Figure n°38 : Diagramme de la protection des espèces d'oiseaux du site à l'échelle régionale et nationale

A l'échelle régionale, une espèce est peut-être disparue en Auvergne, c'est le Busard des roseaux. La dernière observation de cette espèce sur le site date du 26/10/2011. Deux espèces sont en danger critique : le Busard Saint Martin et la Bécassine des marais. Leur dernière observation date respectivement du 19/11/2016 et du 14/03/2004. Enfin quatre espèces sont en danger. Ce sont le Gobemouche noir, le Tarin des aulnes, le Vanneau huppé et l'Œdicnème criard. Ces espèces ont été observées en 2019 sauf l'Œdicnème et le Vanneau huppé qui ont été aperçus dans la zone pour la dernière fois en 2009.

A l'échelle nationale, une espèce est en danger critique, c'est la Bécassine des marais et une espèce est classée en danger, c'est le Bruant des roseaux. Il a été observé sur le site début 2020. Cette espèce représente un enjeu national pour le patrimoine de la zone.



Figure n° 39 : Photo de *Bécassine des marais*



Figure n° 40: Photo de *Bruant des roseaux*

La LPO a réalisé un inventaire sur le site en 1993, de mars à décembre. Seules 3 espèces n'ont pas fait l'objet d'observation depuis l'inventaire. Ces espèces sont :

-Bruant ortolan ou *Emberiza hortulana*. C'est une espèce protégée nationalement, en danger critique en Auvergne et en danger en France.

-Chouette chevêche ou *Athene noctua*. Elle est référencée en tant qu'espèce en danger en Auvergne, protégée au niveau national.

-Rousserolle turdoïde ou *Acrocephalus arundinaceus*. Elle est classée en tant qu'espèce en danger critique en Auvergne et vulnérable en métropole française, protégée nationalement.

De même, le Busard des roseaux ou *Circus aeruginosus* est en état de disparition en Auvergne. La disparition régionale de cette espèce est liée à la diminution de ses habitats naturels.

Les différentes données de l'avifaune du lac ne sont pas comparables. En effet, la LPO est une structure d'expertise qui a réalisé un inventaire exhaustif en 1993. Alors que les tableaux n°15, n°16 et n°17 sont issus d'observations sporadiques qui ne sont pas exhaustives. Elles donnent cependant un aperçu actuel de la biodiversité du site et permettent de cibler des espèces à rechercher à l'avenir.

3. Description du paysage (lien homme /nature)

A. Activités humaines de la zone

La zone d'étude représente 3,5 hectares dont 2,2 hectares de roselière. Les activités humaines de la zone sont peu nombreuses.

Tableau n°22 : Récapitulatifs des activités du site

Domaine d'activité	Usages
Activité économique	-Exploitation des ressources : agriculture tout autour de la zone
Aménagement du territoire	-Drainage au Sud-Est de la zone -Pas de routes, chemins autour du lac -Plaque de réseaux téléphonique
Activités sportives de loisirs	-Randonnée , VTT, course à pieds (sentier limitrophe à la zone) -Chasse

On retrouve des chemins aux alentours de la zone d'étude permettant d'accéder aux terres agricoles à proximité avec tracteurs et au lac en voiture. Ce sont des chemins de terre et/ou stabilisés en graviers. Selon la saison ces chemins peuvent être envahis d'hautes herbes et moins praticables. Les évolutions sont dues au passage de l'épaveuse de la municipalité ainsi qu'à celui des tracteurs agricoles qui ne passent pas sur toutes les zones entourant le site.

Mis à part l'agriculture, la majorité des activités sont saisonnières : randonnée, chasse, ...etc.

B. Accueil du public et intérêt pédagogique

Les infrastructures existantes permettant d'accueillir le public sont inexistantes sur le site. Le sentier de randonnée permet un accès à pied ou à vélo de la zone, ce sentier est répertorié par l'Office du tourisme.

La zone est très peu fréquentée.

C. Potentiel du site

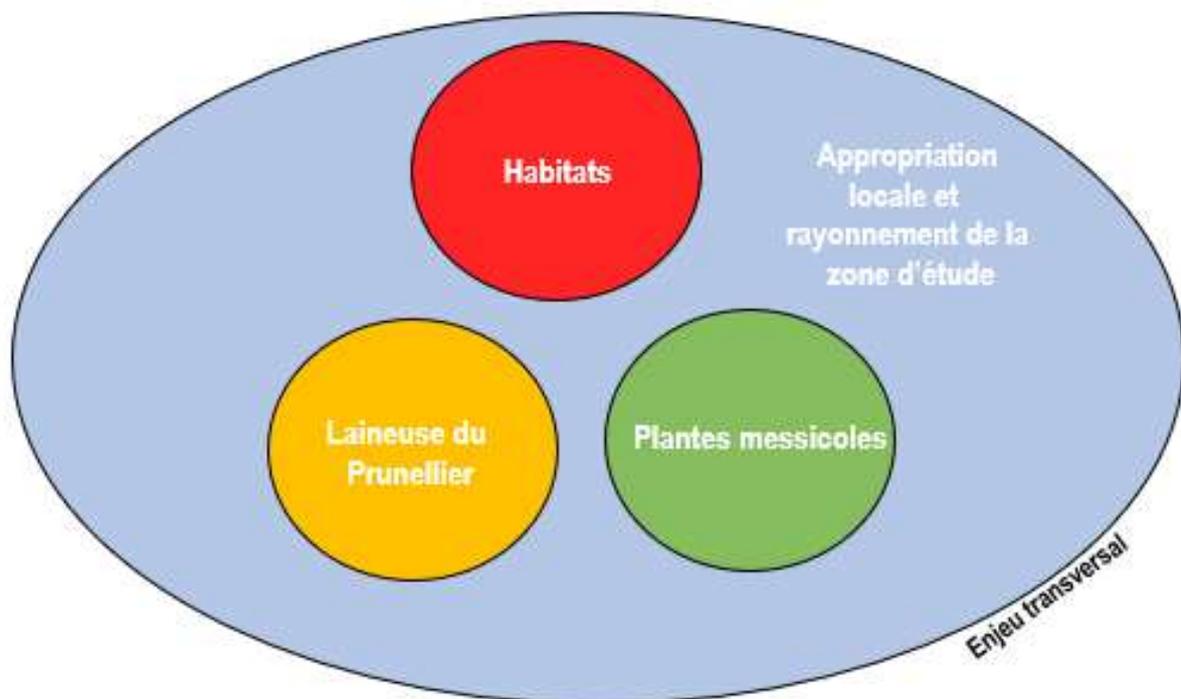
Tout d'abord, le site représente un grand potentiel de conservation. Sa phragmitaie d'importance régionale abrite de nombreuses espèces inféodées à ce milieu humide, aussi bien nicheuses qu'en pause migratoire. Les différents micro-habitats permettent une grande diversité de faune et de flore.

Le site est également la seule zone naturelle au milieu d'une plaine agricole et joue ainsi le rôle de zone refuge.

Dans un deuxième temps, la zone représente un potentiel de valorisation auprès des visiteurs. Les chemins de randonnée déjà existants représentent une future voie pédagogique. En effet, par ces sentiers, les visiteurs pourraient découvrir la zone humide via des panneaux informatifs décrivant la géologie du site (lac de chaux) ainsi que la faune et la flore.

II. Enjeux et objectifs

1. Enjeux



1. Enjeu Habitats

Le premier enjeu est l'enjeu habitats. Il existe différents habitats sur la zone d'étude qui présentent un grand potentiel de préservation et un enjeu majeur pour plusieurs espèces qui en dépendent. Le premier habitat visé par cet enjeu est la roselière. En effet, cette phragmitaie très étendue est un écosystème rare à l'échelle régionale. Sa préservation implique notamment un travail sur l'hydrologie du site afin d'enrayer le processus d'assèchement en cours. Des zones d'eau libres sur le site existaient jusqu'à récemment encore et pourraient être réhabilitées, afin de favoriser la présence de nouvelles espèces ou d'espèces observées antérieurement.

Au fur et à mesure des années, une couronne arbustive assez dense s'est développée et représente un second habitat d'intérêt. Ces arbustes fournissent en effet nourriture et refuge pour de nombreuses espèces, en plus de constituer une zone tampon intéressante en regard de l'agriculture conventionnelle et plus ou moins intensive menée aux abords du site.

Enfin un troisième habitat intéressant est représenté par les milieux ouverts, rares sur le site et consistant en des trouées dans la couronne arbustive. Composées de Poacées ou d'Orties, ils permettent à de nombreux insectes de se développer et de se nourrir.

Tous ces différents habitats permettent au lac de Bansat d'avoir un patrimoine naturel riche et diversifié et constituent donc un enjeu majeur de préservation.

2. Enjeu Laineuse du Prunellier

Le deuxième enjeu est ciblé sur une espèce, la laineuse du Prunellier. *Eriogaster catax* est référencée en annexe 2 de la convention de Berne mais également dans la Directive Habitats-Faune-Flore en Annexe 2 et 4. C'est une espèce majeure et protégée à l'échelle européenne mais également à l'échelle nationale, elle est inscrite à l'article 2 de l'arrêté du 23 avril 2007 concernant les insectes protégés en France. Dans le Puy de Dôme, seul une vingtaine de stations ont recensé la présence de cette espèce.

Des nids ont été observés au sud de la zone d'étude le 22 avril 2019. C'est donc une espèce phare du site à valoriser.

Cet enjeu est lié au précédent puisque la présence du papillon dépend de l'existence de son milieu de développement. La laineuse du Prunellier apprécie en effet des haies de prunelliers et d'aubépines et les milieux plutôt secs et ensoleillés.

3. Enjeu Plantes Messicoles

Le troisième enjeu est l'enjeu Plantes Messicoles, plusieurs plantes messicoles ayant été trouvées aux alentours directs du lac. Les plantes messicoles sont des plantes compagnes des cultures. On les retrouve donc en contexte agricole, où elles sont hôtes ou sources de nourriture toute ou partie de l'année pour de nombreuses espèces.

Ces plantes représentent un enjeu pour la biodiversité de l'agroécosystème et donc indirectement pour le lac de chaux localisé au milieu de cette grande étendue agricole. La présence du site amène un potentiel pour sensibiliser les exploitants agricoles aux questions environnementales et pourquoi pas, accompagner certaines évolutions dans leurs pratiques.

4. Enjeu transversal

Le dernier enjeu est un enjeu transversal qui se relie à chacun des enjeux précédents. Cet enjeu est l'appropriation locale et le rayonnement de la zone d'étude. Cette appropriation peut passer par plusieurs moyens : travail avec l'école, sensibilisation des habitants, animation estivale sur le site... Pour ce qui est du rayonnement, la commune souhaite surtout valoriser le site pour ses habitants. Une bonne concertation devra donc continuer à être entretenue.

2. Objectifs à long terme

Les objectifs à long terme suivants ont été définis :

Enjeu Habitats	OLT 1	Maintenir la roselière en bon état de conservation
	OLT 2	Restaurer et maintenir des zones d'eau libres dans le lac de chaux

Enjeu Laineuse du Prunellier	OLT 3	Maintenir la Laineuse du Prunellier sur le site
------------------------------	-------	---

Enjeu Plantes messicoles	OLT 4	Contribuer au maintien des espèces visées par le PNA Plantes messicoles
--------------------------	-------	---

Enjeu Appropriation locale	OLT 5	Ancrer le site dans la vie locale
----------------------------	-------	-----------------------------------

3. Objectifs opérationnels

Les objectifs à long-terme sont traduits en objectifs opérationnels puis en opérations pour la période du plan de gestion, soit 2022-2029. Ils sont classés par ordre de priorité permettant une éventuelle hiérarchisation des moyens : Priorité 1 pour la priorité maximale, Priorité 2 pour une priorité moyenne. Pour certains, la mention « en option » signale que l'action sera réalisée en fonction des moyens disponibles et des résultats des autres opérations menées.

Les opérations sont codifiées selon la nomenclature suivante :

CC : Création de supports de Communication et pédagogie

CI : Création et entretien d'Infrastructures d'accueil

CS : Connaissance et suivi du patrimoine naturel

EI : Prestations de conseil Etudes et Ingénierie

IP : Intervention sur le Patrimoine naturel

MS : Management et soutien (suivi administratif, concertation)

Ce programme d'action 2022-2029 est prévisionnel et sera mis en œuvre selon les moyens humains et financiers qui pourront être mobilisés par le Parc naturel régional Livradois-Forez, la Fédération Départementale des Chasseurs du Puy-de-Dôme et la commune de Bansat tel que décrit dans la convention de gestion tripartite les liant.

<i>Objectif à long terme</i>	Objectifs opérationnels	Priorité	Code Action	Opération	Indicateurs d'atteinte de l'objectif	
<i>OLT 1</i>	Restaurer puis maintenir la roselière en bon état de conservation	Suivre la variation annuelle du niveau d'eau du lac de chaux	1	CS1	Suivi du niveau d'eau	Suivi réalisé
		Restaurer un bon fonctionnement hydrologique du site	1 En option	IP1	Intervention sur le drain	Intervention réalisée
		Suivre l'avifaune fréquentant le site	2	CS2	Suivi de l'avifaune	Suivi réalisé
<i>OLT 2</i>	Restaurer puis maintenir des zones d'eau libre dans le lac de chaux	Restaurer des zones d'eau libre et les entretenir	1	IP2	Restauration et entretien des zones d'eau libre	Zones d'eau libre présentes Bilan du chantier
		Inventorier et suivre les amphibiens fréquentant le site	2	CS3	Inventaire et suivi des amphibiens	Suivis réalisés
		Améliorer les connaissances sur le fonctionnement du lac	1 En option	EI1	Etude topographique	Etude réalisée
<i>OLT 3</i>	Maintenir la Laineuse du Prunellier sur le site	Entretien la couronne arbustive de façon à favoriser l'espèce	1	IP3	Entretien de la couronne arbustive	Entretien adapté
		Suivre l'espèce sur le site	2	CS4	Suivi de la Laineuse	Suivi réalisé
		Sensibiliser la population locale à l'espèce	1	CC1	Sensibilisation de la population et appropriation locale	Supports de communication créés
<i>OLT 4</i>	Contribuer au maintien des espèces visées par le PNA Plantes messicoles	Favoriser les pratiques agricoles favorables aux messicoles aux abords du lac	2	MS1	Favoriser les messicoles	Contact établi avec les agriculteurs Sensibilisation effectuée
		Suivi des plantes messicoles aux alentours du site	2	CS5	Suivi des messicoles	Suivis réalisés

OLT 5	Ancrer le site dans la vie locale	Fournir des supports de sensibilisation aux visiteurs du site et/ou proposer une animation	1	CC1	Sensibilisation de la population et appropriation locale	Supports réalisés et transmis ; animation réalisée
		Faire paraître au moins une information par an sur le site dans le journal de la commune	1	CC1	Sensibilisation de la population et appropriation locale	Information parue
		Aménager le site pour les visiteurs	2	CI1	Aménagement et interprétation du site	Panneau installé Aménagement réalisé
		Organiser un comité de pilotage annuel regroupant les élus de la commune et les autres acteurs du sites	1	MS2	Rencontres annuelles	Rencontre réalisée Rapport d'activité rédigé

Calendrier prévisionnel pour la période 2022-2029 :

Type d'opération	Code	Intitulé	Pilote	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Création de supports de communication	CC1	Sensibilisation de la population et appropriation locale	Commune								
Création d'Infrastructures d'accueil	CI1	Aménagement et interprétation du site	FDC 63 Partenaires : Commune et PNRLF								
Connaissance et suivi du patrimoine naturel	CS1	Suivi du niveau d'eau	FDC 63 et Commune								
	CS2	Suivi de l'avifaune	FDC63								
	CS3	Inventaire et suivi des amphibiens	PNRLF								
	CS4	Suivi de la Laineuse	PNRLF								
	CS5	Suivi des messicoles	PNRLF								
Etude et ingénierie	EI1	Etude topographique	PNRLF								
Intervention sur le patrimoine naturel	IP1	Intervention sur le drain	PNRLF								
	IP2	Restauration et entretien des zones d'eau libre	FDC63								
	IP3	Entretien de la couronne arbustive	Commune								
Management et soutien	MS1	Favoriser les messicoles	PNRLF								
	MS2	Rencontres annuelles	FDC 63								

Annexes : Les fiches descriptives des opérations

CS1 : Suivi du niveau d'eau

Priorité : 1

Problématique :

Le lac de chaux n'est alimenté que par les précipitations. Un suivi du niveau d'eau afin de contrôler ses variations est prévu pour apprécier l'effet des travaux de creusement et la nécessité d'intervenir ou non sur le drain. Ce suivi doit également permettre d'impliquer la commune, ses habitants ou encore la société de chasse locale, en les faisant participer à la collecte régulière des données.

Objectifs :

Connaître la variation du niveau d'eau sur le site

Veiller au maintien de la roselière et des espèces associées

Calendrier :

Installation du limnimètre en 2023

Suivis mensuels chaque année (suivi plus rapproché si possible et selon la mobilisation locale)

Description :

Installation d'un limnimètre dans le lac à un endroit visible et accessible

Relevé du niveau d'eau mensuellement (voire à chaque quinzaine si possible et selon mobilisation locale)

Pilote : FDC63 et Commune

Difficulté particulière : régularité et fréquence des suivis et mobilisation locale

Coût :

Une centaine d'euros pour une échelle limnimétrique non connectée

Indicateur de réalisation :

Suivis du niveau d'eau réalisés

IP1 (en option) : Intervention sur le drain

Priorité : 1

Problématique :

Un drain est situé au Sud-Ouest du site. Il a été creusé dans les années 90 pour limiter les inondations des cultures voisines en périodes pluvieuses. C'est aujourd'hui vraisemblablement la cause principale de l'assèchement progressif du lac de chaux qui n'est alimenté que par les précipitations. Une intervention sur ce drain sera peut-être nécessaire pour maintenir la zone en eau libre et la roselière et ses espèces associées.

Objectifs :

Garantir un niveau d'eau suffisant pour le maintien de la roselière et le retour d'espèces liées aux zones d'eau libre
Lutter contre l'assèchement du lac

Calendrier :

2027-2028 (à adapter selon l'avancement dans le programme d'action et les budgets disponibles)

Description :

Bouchage partiel du drain (à l'aide d'un support amovible) puis adaptation en fonction du niveau d'eau observé

Pilote de l'action : PNRLF

Difficulté particulière :

Ne pas inonder les parcelles agricoles avoisinantes

Coût :

Achat et installation du système de bouchage : à déterminer ultérieurement

Indicateur de réalisation :

Intervention réalisée au niveau du drain



CS2 : Suivi de l'avifaune du lac de chaux

Priorité : 2

Problématique :

Le lac de chaux et sa phragmitaie sont un lieu de refuge et de nidification essentiel pour l'avifaune dans le plateau agricole et notamment en période migratoire. 108 espèces ont été recensées lors des inventaires sur le site (LPO en 1993 et données faune Auvergne). Le suivi de l'avifaune est un bon indicateur de la qualité des zones humides (Maas, 2013) et de leur fonctionnement écologique. La réouverture de zones d'eau libre devrait aussi permettre le retour d'espèces liées à ces milieux (anatidés notamment).

Objectifs :

Connaître et suivre l'avifaune présente sur le site

Avoir des indications sur la qualité des habitats du Lac de chaux

Calendrier :

Inventaire avant travaux, en 2023

Suivis annuels

Description :

Réaliser un inventaire avant de démarrer les travaux de restauration et d'entretien du lac

Points d'écoute (selon les protocoles STOC et SHOC) à parcourir pour chaque suivi annuel

Pilote : FDC 63

Difficulté particulière : -

Coût :

A déterminer ultérieurement

Indicateur de réalisation :

Suivis réalisés

IP2 : Restauration et entretien des zones d'eau libre

Priorité : 1

Problématique :

Certaines espèces d'oiseaux ainsi que les amphibiens ont besoin de zones d'eau libre. Il est donc important de limiter l'extension de la roselière et la fermeture du lac en recréant puis en maintenant une ou des zones d'eau libre. La localisation de cette ou ces zones d'eau libre doit être réfléchiée avec les partenaires : en bordure du lac, elle serait facile d'accès et permettrait de donner de la visibilité aux visiteurs mais cela provoquerait un dérangement pour les oiseaux s'y trouvant. Au contraire, si cette ou ces zones étaient créées au milieu de la roselière, les oiseaux seraient moins dérangés, mais l'attrait pédagogique du site serait réduit. La localisation de cette zone ou ces zones sera choisie suite à l'étude des photographies aériennes anciennes (emplacements historiques des zones d'eau libre).

Objectifs :

Création et maintien de zones d'eau libre pour recréer un milieu favorable aux espèces liées

Maintenir les espèces liées à la roselière

Calendrier :

Travaux de faucardage partiel et creusement du fond si nécessaire en automne 2023

Entretien selon l'évolution du milieu (en octobre/ novembre)

Description :

Surface et localisation à déterminer avec les partenaires

Un faucardage partiel et curage sur ces zones

Pilote : FDC 63

Difficulté particulière : Ne pas pénaliser les espèces liées à la roselière (telle la Rousserole effarvate). Maintenir le substrat imperméable du fond du lac.

Coût annuel :

Prestataire ou chantier école

Entretien du faucardage en régie ensuite

Indicateur de réalisation :

Bilan technique du chantier

Zones d'eau libre présentes

CS3 : Inventaire et suivi des amphibiens

Priorité : 2

Problématique :

La création de zones d'eau libre devrait permettre à des amphibiens de s'installer dans le lac de chaux. L'enjeu est de suivre les populations présentes pour avoir des données sur les espèces et leur statut. On connaîtra ainsi l'incidence des travaux de gestion sur les populations. L'étude des amphibiens apporte aussi des informations sur l'état biologique du site.

Source : http://www.forum-zones-humides.org/iso_album/suivi_des_amphibiens_1.pdf

Objectifs :

- Avoir des données sur les amphibiens du site
- Réaliser un état des lieux avant travaux
- Suivre les populations du site sur le long terme

Calendrier :

- Etat des lieux avant travaux, au printemps 2023 avec description du site
- Printemps 2025 (après travaux) avec description des modifications du site
- Suivis tous les deux ans en 2027 et 2029 (puis tous les 4 ans si suivi sur du long-terme)

Description :

Protocole « PopAmphibiens Communautés » pour avoir un état des lieux initial avant travaux : trois passages sur site de 4h maximum étalés sur toute la saison batrachologique (de jour et de nuit).

Le protocole définit les transects, les lieux d'écoute, les méthodes de détection, le nombre de nasses etc. Il permettrait une reproduction fiable pour des suivis sur le long terme.

Pilote : PNRLF

Difficulté particulière : -

Coût annuel :

A déterminer ultérieurement (devis prestataire)

Indicateur de réalisation :

Suivis réalisés

EI1 (en option) : Etude topographique

Priorité : 1

Problématique :

Le drain est situé au Sud-Ouest du site. Il a été creusé dans les années 90 pour limiter les inondations des cultures voisines en périodes pluvieuses. C'est aujourd'hui vraisemblablement la cause principale de l'assèchement du lac de chaux. Une étude de la topographie du site avant une intervention sur le drain permettrait d'éviter une inondation sur les terres agricoles alentours. L'opportunité de réaliser cette étude sera appréciée au regard des résultats obtenus à l'issue des travaux de restauration des zones d'eau libre (fiche IP2) prévus ultérieurement.

Objectifs :

Connaître la topographie du site

Calibrer le bouchage éventuel du drain

Calendrier :

2026-2027

Description :

Relevé de la topographie du site et des parcelles agricoles voisines, aide à la décision concernant la hauteur idéale du bouchage du drain.

Pilote de l'action : PNRLF

Difficulté particulière :

Concertation avec les exploitants agricoles

Coût :

A déterminer ultérieurement

Indicateur de réalisation :

Etude réalisée

IP3 : Entretien de la couronne arbustive du lac de chaux favorable à la Laineuse du Prunellier

Priorité :1

Problématique :

La couronne arbustive du lac joue le rôle de zone tampon et de corridor écologique sur le plateau agricole. Elle est donc à préserver. La Laineuse du prunellier a été observée sur la partie sud de la couronne arbustive. Ce papillon nocturne est protégé au niveau national et international (Convention de Berne, Directive Habitats Faune-Flore, Code Natura 2000). L'espèce apprécie les haies de prunelliers et d'aubépines sèches et ensoleillées. Elle semble aussi apprécier les arbustes assez jeunes. L'entretien de la couronne arbustive devra permettre à minima le maintien de la population.

Objectifs :

Maintenir la population de Laineuse du Prunellier sur le site

Conserver une couronne arbustive

Calendrier :

Broyage régulier des arbustes selon le calendrier habituel de l'employé communal, mais en intervenant sur une moitié en année N et sur l'autre moitié en année N+1 (de façon à ne pas renouveler tout l'habitat d'un coup)

Description :

L'employé communal qui se charge de l'entretien de la couronne arbustive sera sensibilisé. Des rencontres seront organisées pour définir les modalités de broyage.

Pilote : Commune de Bansat

Difficulté particulière : bonne compréhension et acceptation du changement de pratiques par l'employé communal

Coût annuel :

Jours de régie de l'employé communal (déjà prévus, la modification des pratiques proposées n'entraînant pas de coût supplémentaire)

Indicateur de réalisation :

Entretien adapté des arbustes

CS4 : Suivis de la Laineuse du Prunellier

Priorité : 2

Problématique :

La Laineuse du Prunellier est une espèce protégée emblématique du site. Un suivi doit être mis en place pour garantir son maintien. Ce papillon nocturne est observé dans les prunelliers et aubépines au Sud du lac. Il est facilement repérable en avril-mai avec ses nids communautaires de soie situés à environ un mètre du sol. Ce papillon est sensible à l'entretien des haies et aux pratiques agricoles (usage de produits phytopharmaceutiques). Le suivi doit permettre la sensibilisation et l'implication des habitants.

Objectifs :

Connaître l'évolution de la population de Laineuse du prunellier sur le site

Calendrier :

Inventaire en 2023

Suivi chaque année

Description :

Etat des lieux de la présence du papillon avant les nouvelles pratiques de gestion (entretien de la couronne de prunelliers)

Suivis annuels par comptage des nids et des individus (confirmer la méthode avec la SHNAO) :

- Recherche des chenilles en avril-mai : nids d'une dizaine de centimètres de long, nids tissés au cœur des arbustes ou à l'intersection de plusieurs grosses branches

- Recherche des adultes en octobre-novembre : entre la fin du crépuscule et la deuxième heure de nuit noire, à l'aide de lampes UV.

Pilote : PNRLF

Difficulté particulière : -

Localisation :

Prospection dans toute la couronne arbustive du lac la première année, puis suivi sur les secteurs ainsi identifiés

Coût annuel :

A déterminer ultérieurement

Indicateur de réalisation :

Suivi réalisé

CC1 : Sensibilisation de la population et appropriation locale du site

Priorité : 1

Problématique :

Le lac est proche du bourg de Vinzelles et un chemin de randonnée le longe. Il est assez fréquenté, c'est pourquoi il y a un véritable enjeu de sensibilisation des promeneurs et visiteurs. Des explications pourraient être fournies pour expliquer son fonctionnement, son intérêt à l'échelle du plateau agricole, sa faune et sa flore spécifique etc. La sensibilisation des publics portera aussi sur les bons comportements à adopter afin de préserver ce site naturel remarquable. Il serait intéressant de mettre en avant la Laineuse du Prunellier qui est une espèce protégée (voir action C2). Enfin, des animations grand public pourront être proposées sur le site.

Objectifs :

Faire connaître localement le lac, ses caractéristiques et ses enjeux

Favoriser l'appropriation locale

Favoriser le maintien de la Laineuse du Prunellier aux alentours du site

Avoir une meilleure connaissance de la répartition du papillon dans la commune

Description et calendrier :

Cette action sera pilotée par la commune qui pourra s'appuyer sur l'aide technique de la FDC 63 et du Parc. En effet, la Commune est l'acteur qui est le plus en lien avec les habitants et pourra ainsi favoriser une appropriation locale du projet.

En 2023, cette action consistera en l'organisation d'une ou plusieurs réunion(s) publique(s), notamment pour les habitants de Vinzelles, visant à présenter les actions envisagées sur le site.

D'autre part, un support papier présentant le site sera créé et mis à disposition à la mairie, dans les locaux de la communauté de communes et envoyé aux habitants. Il comprendra une partie de présentation de la Laineuse du Prunellier, avec une suggestion pour l'entretien des haies et invitant les habitants à signaler la présence de ce papillon.

A partir de 2024, une ou plusieurs animations seront réalisées avec les partenaires et donneront des clefs de compréhension de ce milieu particulier aux habitants. Le public local recevra des informations sur la faune (dont la Laineuse du Prunellier) et la flore, mais aussi sur les actions de gestion en cours.

Chaque année : rédaction d'un article pour le bulletin municipal, qui pourra être proposé à la communauté de communes. Proposition d'un quizz sur la Laineuse du Prunellier par ce même canal.

Le personnel communal sera aussi sensibilisé afin de pouvoir informer rapidement les promeneurs.

Pilote : Commune

Difficulté particulière : -

Coût annuel :

A déterminer ultérieurement

Indicateur de réalisation :

Supports de communication créés et mis à disposition des habitants, animations réalisées, articles parus

MS1 : Favoriser les messicoles autour du lac

Priorité : 2

Problématique :

Plusieurs plantes messicoles citées dans le PNA Plantes messicoles ont été retrouvées aux alentours du lac. Ce sont des plantes compagnes des cultures qui sont des hôtes ou des ressources alimentaires pour de nombreuses espèces, dont des auxiliaires de culture. Elles sont indispensables à la biodiversité du plateau agricole, c'est pourquoi il faut les préserver. La sensibilisation des agriculteurs qui ont des parcelles autour de lac est une première étape. La connaissance de leurs pratiques permettra par la suite de les accompagner vers la préservation de ces plantes.

Objectifs :

Sensibilisation des agriculteurs

Connaissances des pratiques agricoles

Aller vers une adaptation des pratiques qui soit favorable aux messicoles

Calendrier :

2024 et 2025 (puis 2026 et 2028)

Description :

Rencontres des exploitants agricoles qui exploitent les parcelles avoisinant le lac pour connaître leurs pratiques et les sensibiliser à l'importance des plantes messicoles

Travail avec la Chambre d'agriculture et les conseillers agricoles pour aller vers des pratiques agricoles qui soient favorables au maintien voire au développement des messicoles autour du site, ainsi qu'avec le CBNMC (PNA messicoles à venir ?).

Pilote : ?

Difficulté particulière :

Les plantes messicoles sont présentes en dehors du lac (le long des parcelles agricoles qui le bordent).

Localisation :

Parcelles bordant le lac

Coût annuel :

A déterminer ultérieurement

Indicateur de réalisation :

Contacts établis avec les agriculteurs, sensibilisation effectuée

CS5 : Suivi des plantes messicoles

Priorité : 2

Problématique :

Plusieurs plantes messicoles remarquables ont été observées aux alentours du lac lors des sorties de terrain. Certaines sont citées dans le PNA Plantes messicoles. Ces plantes sont importantes dans le contexte agricole du site. Il serait intéressant de réaliser un inventaire et de suivre les populations pour améliorer les connaissances naturalistes et suivre l'évolution des pratiques agricoles.

Objectifs :

Avoir un état des lieux des plantes messicoles présentes aux abords du site

Suivre les populations

Calendrier :

Inventaire en 2023 puis suivis tous les deux ans

Description :

Réaliser un état des lieux du site avant travaux : étude des plantes messicoles présentes, répartition

Après travaux, suivis annuels pour connaître les dynamiques des populations

Pilote : PNRLF

Difficulté particulière :

Les plantes messicoles sont présentes aux abords et en dehors de la délimitation du site.

Localisation :

Parcelles bordant le lac

Coût annuel :

A déterminer ultérieurement

Indicateur de réalisation :

Suivis réalisés

CI1 : Aménagement et interprétation du site

Priorité : 2

Problématique :

Le site est en périphérie du bourg de Vinzelles et un chemin de randonnée le longe. Il est connu et fréquenté par les habitants de la commune. L'information et la sensibilisation des promeneurs est importante. L'installation d'un support de communication sur site et d'un espace d'observation (à adapter selon décision prise en action B1) permettront de valoriser le lac.

Objectifs :

Calendrier :

Panneau 2025

Aménagement 2023 ou 2024

Description :

Conception et installation d'un panneau d'information à destination des promeneurs

Aménagement du site en faveur des visiteurs (bancs, plateforme, autres)

Pilote : FDC63

Partenaires à associer : Parc et Commune

Difficulté particulière :

Veiller à ce que les aménagements ne nuisent pas à la biodiversité présente sur le site

Localisation :

A définir (selon la localisation des zones d'eau libre créées)

Coût annuel :

A déterminer ultérieurement

Indicateur de réalisation :

Panneau installé

Aménagement réalisé

MS2 : Rencontres annuelles

Priorité : 1

Problématique :

La rencontre annuelle de l'ensemble des partenaires permet de faire le point sur les réalisations, le planning des actions et de veiller à une bonne transmission des informations. Les difficultés ou les éventuels problèmes rencontrés seront discutés. Un bilan de l'année écoulée sera réalisé ainsi qu'un point sur les actions de l'année à venir.

Objectifs :

Bonne mise en œuvre du plan de gestion

Evaluation des actions et indicateurs

Bonne information de tous les partenaires

Calendrier :

Une fois par an en fin ou début d'année civile

Description :

Rédaction d'un bilan des activités de l'année écoulée

Discussions sur la mise en œuvre des actions à venir

Suivi du calendrier et des indicateurs

Pilote : FDC63

Difficulté particulière : -

Coût annuel :

A déterminer ultérieurement

Indicateur de réalisation :

Rencontre réalisée

Rapport d'activité rédigé

Lac de chaux de Bansat

Plan de gestion 2022-2029



Photo : Manon Lambert, 2021



Rédaction : ROCHE Andréa,
Anne Malet, Manon Lambert
Relecture : CHALEIL Serge

